

**CENTRE SOCIAL PROTESTANT BERNE-JURA**

Rue de la Promenade 14

Case postale 334

2720 Tramelan

Tél : 032 493 32 21

[www.csp.ch](http://www.csp.ch) / [info@csp-beju.ch](mailto:info@csp-beju.ch)



# Rapport de gestion 2025



Les Centres sociaux protestants de Genève, Vaud, Neuchâtel et Berne-Jura offrent notamment les services suivants : consultations sociales, juridiques, conjugales et familiales ; consultations pour réfugiés et immigrants ; ramassage à domicile ; vente de vêtements et objets de seconde main.



# Sommaire

Mot du président	5
Mot du directeur	6
Comité	7
Personnel salarié	7
Le Centre social protestant Berne-Jura en bref	9
Adresses	9
Comptes annuels	10
Bilan au 31 décembre 2025	10
Compte d'exploitation 2025	11
Tableau des flux de trésorerie 2025	12
Tableau sur la variation du capital selon la norme Swiss GAAP RPC 21	13
Annexe aux comptes annuels 2025	15
Rapport de l'organe de révision	31
Direction et consultation	33
Ramassage et Magasins Regenove	39
Secteur intégration professionnelle et sociale	41
Centre de compétence Travail	41
Mesures de marché du travail	43
- MMT Transfert - Transfer	44
- MMT Intégration professionnelle	46
- MMT Berufliche Integration	48
- MMT Intégration professionnelle plus	49
- MMT Berufliche Integration plus	51
- MMT Conseil en candidature	52
- MMT Bewerbungsberatung	53
- MMT Coaching de stabilisation - Stabilisierungscoaching	54


Programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS)	56
- POIAS Jura bernois	56
- POIAS Seeland	60
Annexe 1 : Liste des abréviations	62
Annexe 2 : Grille des compétences	63

## Mot du président

L'inversion de tendance observée sur le front du chômage en 2024 s'est poursuivie tout au long de l'année 2025. Si elle n'a eu qu'un impact modéré sur la fréquentation de nos différentes mesures de marché du travail (MMT) et autres programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS), cette détérioration sensible de la conjoncture économique a considérablement restreint les possibilités de trouver ou retrouver un emploi de premier marché du travail pour les personnes participantes, ce dont attestent les chiffres clés fournis en la matière dans le présent Rapport de gestion, et ceci nonobstant les efforts entrepris pour y parvenir et l'appui fourni à cette fin. Cette évolution défavorable du marché de l'emploi n'a pas non plus été étrangère à l'accroissement des sollicitations constatées au sein de notre secteur social et dettes, dont le volume de prestations s'inscrit en nette hausse en 2025. Mais pour le Centre social protestant Berne-Jura, l'année passée sous revue restera surtout dans les annales comme celle ayant coïncidé avec le démarrage des travaux d'assainissement de l'immeuble de la rue de la Promenade 14 à Tramelan, un chantier de très grande ampleur (comme l'illustre bien la photo en page de couverture) qui aura mobilisé de très nombreuses ressources internes et externes, avec son lot de désagréments, perturbations et autres vicissitudes comme corollaire. S'il n'a pas pu s'achever en fin d'année comme prévu initialement, de nombreuses étapes ont néanmoins pu être d'ores et déjà franchies : démontage des luminaires et travaux électriques préalables, creusages extérieurs, pose d'échafaudages, démontage et évacuation de plaques en fibrociment, d'un escalier de secours en façade et d'éléments de sous-toiture des sheds, mais aussi isolation des façades et pieds de façades, remplacement des vitrages, assainissement et isolation des toitures plates (pour l'essentiel) ainsi que la plupart des travaux requis en vue d'une mise en conformité des voies d'évacuation aux normes de protection incendie. Le remplacement des stores, la pose de tôles de finition métalliques en façades, le remplacement de l'intégralité des sheds, le renforcement de la structure porteuse ainsi que la pose et le raccordement de panneaux solaires ont toutefois dû être reportés en 2026.

Au nom du comité du CSP Berne-Jura, j'aimerais adresser mes vifs remerciements à la direction ainsi qu'à l'ensemble du personnel pour le travail accompli tout au long de l'année 2025, dans des conditions parfois éprouvantes liées notamment aux travaux en cours. Notre gratitude va aussi au Synode et aux paroisses réformées de l'arrondissement du Jura, au Conseil synodal des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, à l'Eglise réformée du canton du Jura, à l'Office de l'assurance-chômage (OAC) ainsi qu'à l'Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS) du canton de Berne, à la Ville de Biel/Bienne et son Service spécialisé de l'insertion professionnelle Seeland (SSIP Seeland), au Service de l'action sociale (SAS) de la République et Canton du Jura, à nos différents partenaires, ainsi qu'à nos donatrices et donateurs et à nos bénévoles, sans lesquels le CSP Berne-Jura ne pourrait pas relever les défis qui sont les siens. Qu'ils soient toutes et tous chaleureusement remerciés de leur très précieux soutien !

Bonne lecture !



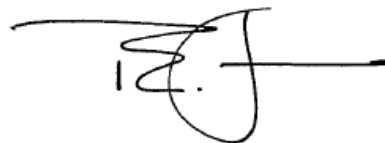
Jean-Philippe Marti  
Président du comité du CSP Berne-Jura

## Mot du directeur

En début d'année 2025, il a fallu relever un défi d'importance majeure pour notre secteur Intégration professionnelle et sociale, consistant à se donner les moyens de conserver nos mesures de marché du travail "Intégration professionnelle" - en langue française, sur notre site de Tramelan - et "Berufliche Integration" - en langue allemande, sur notre site de Biel/Bienne - (MMT IP et BIN) que nous réalisons sur mandat de l'Office de l'assurance-chômage (OAC) du canton de Berne depuis de nombreuses années déjà, dont les mandats de prestations arrivaient tous deux à échéance le 31 décembre 2025 et qui étaient remises en jeu pour une période de 3 à 5 ans. C'est avec une grande satisfaction que nous avons pris connaissance de l'adjudication, par l'OAC, des deux lots que nous convoitions, intervenue le 9 juin 2025, qui nous a souri et a réjoui l'ensemble du personnel impliqué dans la délivrance de ces prestations sur nos sites de Tramelan et Biel/Bienne, qui la méritait, à n'en pas douter.

Parallèlement, il s'est aussi agi de poursuivre nos démarches au long cours entreprises en vue d'assurer la pérennité de notre site de Moutier après le changement d'appartenance cantonale de la ville, ceci sur la base des recommandations émises par le Gouvernement jurassien dans un courrier daté du 1<sup>er</sup> octobre 2024, dans lequel il nous invitait à poursuivre les pourparlers avec son Service de l'action sociale (SAS). Une rencontre avec ce dernier, intervenue le 10 décembre 2024, qui s'était déroulée sous les meilleurs auspices, a rapidement débouché, le 10 janvier 2025, sur une visite approfondie de nos trois sites de Moutier, Biel/Bienne et Tramelan, avec transmission préalable de toute une série de documents utiles en amont de celle-ci. Des échanges de courriels s'ensuivirent durant le premier semestre 2025. Début septembre 2025, un premier projet de contrat de prestations et une ébauche de descriptif de mesures d'insertion nous parvenaient de la part du SAS sur ces bases. Puis tout au long du dernier trimestre de l'année, ces documents ont été complétés et enrichis de part et d'autre, avec des échanges sous forme de visioconférences, de sorte qu'un projet de contrat de prestations en bonne et due forme puisse être sous toit en fin d'année.

Finalement, comité et direction du CSP Berne-Jura ont également dû continuer à se soucier, tout au long de l'année écoulée, du devenir du projet intitulé "Changements dans l'insertion professionnelle" dans le canton de Berne, qui avait été provisoirement stoppé par une motion adoptée par le Grand Conseil bernois en décembre 2024 et dont les (très) grandes lignes ont finalement été dévoilées entretemps, avec un appel d'offres appelé à avoir lieu dans le courant du 2<sup>ème</sup> trimestre 2026, dont les contours restent toutefois encore très incertains et qui constituera à n'en pas douter un de nos sujets de préoccupation majeurs durant l'année en cours. Là aussi, affaire à suivre encore et toujours, selon la formule consacrée.



Pierre Ammann  
Directeur CSP Berne-Jura

## **Comité** (état au 31 décembre 2025)

Annick Chatelain, Tramelan  
Pascal Gagnebin, Tramelan  
Nathalie Griggio-Weibel, Péry-La Heutte  
Olivier Jordi, Plagne, **délégué du Conseil du Synode jurassien (CSJ)**  
Jean-Philippe Marti, Bévillard, **président**  
Stéphanie Niederhauser, Court  
Sylviane Zulauf Catalfamo, Biel/Bienne, **vice-présidente**

Les membres du comité sont bénévoles et élu·e·s pour une période de 4 ans. Ils sont rééligibles.

## **Personnel salarié**

Au 31 décembre 2025, le CSP Berne-Jura comptait 118 employé·e·s salarié·e·s (+5 par rapport à l'état au 31 décembre 2024), correspondant à 93.4 équivalents plein temps (+3.3) :

Ackermann Valentin	Foppa Claudio
Aires Ricardo	Friedli Fritz
Allimann Honorine	Froidevaux Sandy
Alves-Jacot Justine	Gabus Yvan
Ammann Pierre	Gagnebin Thierry
Angiolini Adriano	Gialdi Sarah
Baumann Jacques	Gibellini Tatiana
Benjamin Anna	Giglio Spampinato Flàvia
Bennou Mohamed	Gigon Raphaël
Beuret Catherine	Gisler Roman
Boillat Isaline	Gnutzmann Angela
Bouabacha Dona	Gobat Caroline
Bühler Verena	Hartmann Jan-Oliver
Bühlmann Jean-David	Hauri Andreas
Bundi Nicole	Henne Anouk
Canova Elvira	Herdener Janique
Castro Liliana	Hugentobler Robert
Charmillot Marie-Aude	Iannelli Franco
Chevalley Cécile	Incerti Daniel
Clavadetscher Reto	Jaquet Johan
Correvon Olivier	Joubert Annabelle
Cossavella Gérald	Jourdan Paul
Crétin Fahra	Kehrwand Benjamin
Crigny Marie	Kessi Aline
Devouassoux Hamm Sophie	Kessi Pierre-Alain
Dolc Loredana	Kurzbauer Michael
Dominé Julie	Kypreos Michael
Doucrou Etienne Parfait	Liechti Kathleen
Droux Michèle	Lo Elodie
Dubler Michél	Luczy Nathalie
Dutoit Yaëlle	Magotte Michel
El Hayek Alexandra	Maniaci Tino
Fabian Tamara	Masel Géraldine

Meier Paul  
Meier Stephan  
Meili Anja  
Meziane Christine  
Moine-Voisard Adeline  
Moser-Förster Monica  
Müller Claudia  
Müller Daniela  
Murgo Eliseo  
Novello Marcel  
Oltmanns Thomas  
Ott Csilla  
Paiva Joel  
Pasquier Anabela  
Péquignot Ambre  
Pesacane Julien  
Petignat Häni Line  
Richard Pascale  
Rihs Mauro  
Rohrbacher Hugo  
Romano Melissa  
Rondez Jean-Marc  
Roten Mégane  
Rüber Barbara  
Rufener Serge  
Ryffel Andreas

Rytz Stefan  
Sartor Donatella  
Schaeffer Céline  
Schär Katja  
Scheidegger Andres  
Scheidegger Anja  
Schmid Daniel  
Schwab Christophe  
Schwab Rolf  
Sossella Katia  
Spahr Roger  
Studer Cindy  
Tadic Svetlana  
Tanner Gabriel  
Tedeschi Nora  
Thambimuthu Jessica  
Thamerl Daniela  
Thiel Nora  
Urfer Jeremy  
Vandevour Fabrice  
Voirol Gaëtan  
Wildhaber Philippe  
Willemin François  
Yusufi Aieda  
Zinbi Oumaima

## **Le Centre social protestant Berne-Jura en bref**

A l'issue d'une réflexion approfondie menée sur le rapport sur les Questions sociales publié après la Deuxième Assemblée du Conseil Œcuménique des Eglises (COE) à Evanston (USA), en 1954, le Synode de l'arrondissement du Jura de l'Eglise réformée évangélique du canton de Berne décidait, en 1957, à Diesse, du principe de la création d'un Centre social protestant jurassien. En automne 1958, celui-ci débutait ses activités de manière embryonnaire. L'engagement de la première assistante sociale remonte à 1966, considérée entretemps comme l'année de fondation du CSP Berne-Jura.

Aujourd'hui, le CSP Berne-Jura offre une palette de prestations très diversifiées, regroupées en secteurs :

- secteur social et dettes,
- secteur couples et familles,
- secteur juridique,
- secteur intégration professionnelle et sociale.

Le CSP Berne-Jura est une association avec personnalité juridique, conformément aux articles 60ss CCS, avec siège à Moutier (Tramelan dès le 8 novembre 2025).

Le CSP Berne-Jura est membre des associations suivantes :

- Couple+, Fédération romande et tessinoise des services de consultation de couples,
- CSP.ch, association faîtière réunissant les CSP Genève, Vaud, Neuchâtel et Berne-Jura,
- Dettes Conseils Suisse (DCS),
- Groupement d'action sociale du Jura bernois (GAS),
- Verein Berner Schuldenberatung,
- Insertion Suisse,
- Insertion Suisse, canton de Berne,
- Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP),
- Chambre d'économie publique Bienne-Seeland (CEBS).

### **Adresses**

CENTRE SOCIAL PROTESTANT  
BERNE-JURA

#### **Site de Moutier :**

Rue Centrale 59  
2740 Moutier  
Tél. : 032 493 32 21  
[info@csp-beju.ch](mailto:info@csp-beju.ch)

#### **Site de Biel/Bienne :**

Chemin du Long-Champ 135  
2504 Biel/Bienne  
Tél. : 032 322 81 92  
[info@csp-beju.ch](mailto:info@csp-beju.ch)

#### **Site de Tramelan :**

Rue de la Promenade 14  
2720 Tramelan  
Tél. : 032 486 91 00  
[info@csp-beju.ch](mailto:info@csp-beju.ch)

## Comptes annuels

Les comptes annuels 2025 du CSP Berne-Jura sont présentés depuis l'exercice 2022 selon les normes Swiss GAAP RPC fondamentales (RPC 1 à 6) ainsi qu'à celle applicable aux organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif (RPC 21), ceci afin de tenir compte des exigences de l'Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS) du canton de Berne en la matière. Les états financiers ainsi présentés ont pour but de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true & fair view).

### Bilan au 31 décembre 2025

BILAN	31.12.2025	31.12.2024	Annexe aux comptes annuels
<b>ACTIF</b>	<b>15'727'350</b>	<b>12'205'891</b>	<b>Chiffre 6</b>
<b>Actif circulant</b>	<b>12'695'224</b>	<b>10'788'445</b>	<b>Chiffre 6.1</b>
Liquidités	10'881'494	9'285'930	Chiffre 6.1.1
Débiteurs et prestations internes	334'711	447'346	Chiffre 6.1.2
Stocks et autres créances	16'869	19'399	Chiffre 6.1.3
Actifs de régularisation	1'462'150	1'035'770	Chiffre 6.1.4
<b>Actif immobilisé</b>	<b>3'032'126</b>	<b>1'417'446</b>	<b>Chiffre 6.2</b>
Immobilisations financières	0	0	
Immobilisations corporelles meubles	246'476	323'669	Chiffre 6.2
Immobilisations corporelles immeubles	2'785'650	1'093'777	Chiffre 6.2
Immobilisations incorporelles	0	0	
<b>PASSIF</b>	<b>15'727'350</b>	<b>12'205'891</b>	
<b>Dettes à court terme</b>	<b>4'772'461</b>	<b>1'650'255</b>	<b>Chiffre 6.3</b>
Créanciers	420'420	340'624	Chiffre 6.3.1
Dettes à court terme rémunérées	0	0	
Autres dettes à court terme	5'817	8'900	Chiffre 6.3.2
Passifs de régularisation	4'346'223	1'300'730	Chiffre 6.3.3
<b>Dettes à long terme</b>	<b>500'000</b>	<b>500'000</b>	<b>Chiffre 6.4</b>
Dettes à long terme rémunérées	500'000	500'000	Chiffre 6.4.1
Autres dettes à long terme	0	0	
Provisions à long terme et légales	0	0	Chiffre 6.4.2
<b>Fonds affectés</b>	<b>3'860'599</b>	<b>3'634'946</b>	<b>Chiffre 6.5</b>
Fonds pour activités propres	322'690	309'883	Chiffre 6.5.1
Autres fonds affectés	3'537'910	3'325'063	Chiffre 6.5.2
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>6'565'080</b>	<b>6'394'256</b>	<b>Chiffre 6.6</b>
Capital de l'organisation	653'789	627'355	Chiffre 6.6.1
Capital libre généré	565'623	543'939	Chiffre 6.6.2
Capital lié	3'925'200	3'946'883	Chiffre 6.6.3
Réserves de régulation	1'420'468	1'276'079	Chiffre 6.6.4
<b>Résultat (affecté au capital de l'organisation)</b>	<b>29'210</b>	<b>26'434</b>	

Tous les montants sont arrondis, ce qui peut donner lieu à des écarts minimes au niveau des totaux.

## Compte d'exploitation 2025

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA	Direction et consultation	Ramassage et Magasins Regenove	OAC MMT	OIAS / SSIP POIAS	Immeuble (hors exploitation)	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
<b>Produits</b>	<b>-1'020'837</b>	<b>-732'748</b>	<b>-7'234'952</b>	<b>-2'717'074</b>	<b>-404'362</b>	<b>-12'109'973</b>	<b>-12'255'931</b>	<b>-11'133'701</b>
<b>Subventions, dons, contributions mandants</b>	<b>-781'861</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-781'861</b>	<b>-760'771</b>	<b>-792'229</b>
<b>Subventions ecclésiastiques</b>	<b>-725'771</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-725'771</b>	<b>-725'771</b>	<b>-725'771</b>
Subvention Synode d'arrondissement / contributions paroisses	-546'871	0	0	0	0	-546'871	-546'871	-546'871
Subvention Eglises réformées Berne-Jura-Soleure	-178'900	0	0	0	0	-178'900	-178'900	-178'900
<b>Dons et contributions affectés et libres</b>	<b>-56'090</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-56'090</b>	<b>-35'000</b>	<b>-66'458</b>
Dons et contributions affectés	-38'741	0	0	0	0	-38'741	-5'000	-40'939
Dons non-affectés (campagne financière)	-17'349	0	0	0	0	-17'349	-30'000	-25'519
<b>Ventes de marchandises</b>	<b>0</b>	<b>-674'810</b>	<b>0</b>	<b>-308'953</b>	<b>0</b>	<b>-983'763</b>	<b>-1'005'980</b>	<b>-1'000'129</b>
<b>Prestations</b>	<b>-196'658</b>	<b>0</b>	<b>-7'190'464</b>	<b>-2'801'142</b>	<b>0</b>	<b>-10'188'263</b>	<b>-9'957'978</b>	<b>-9'052'186</b>
OIAS - Consultation conjugale et familiale	-79'077	0	0	0	0	-79'077	-78'016	-78'016
OIAS - Désendettement	-117'581	0	0	0	0	-117'581	-115'974	-115'974
OIAS - POIAS Jura bernois	0	0	0	-1'822'980	0	-1'822'980	-1'822'980	-1'851'280
OAC - Mesures de marché du travail (MMT)	0	0	-7'190'464	0	0	-7'190'464	-6'907'718	-6'024'304
SSIP - POIAS Seeland	0	0	0	-978'162	0	-978'162	-1'033'290	-982'613
<b>Autres recettes</b>	<b>-42'318</b>	<b>-57'938</b>	<b>-44'489</b>	<b>-98'247</b>	<b>-404'362</b>	<b>-647'354</b>	<b>-531'202</b>	<b>-847'229</b>
<b>Attributions / prélèvements réserves issues excédents</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>491'268</b>	<b>0</b>	<b>491'268</b>	<b>0</b>	<b>558'073</b>
<b>Charges</b>	<b>991'626</b>	<b>732'748</b>	<b>7'234'952</b>	<b>2'717'074</b>	<b>404'362</b>	<b>12'080'763</b>	<b>12'255'931</b>	<b>11'107'267</b>
<b>Charges de matériel, marchandises, prestations</b>	<b>7'586</b>	<b>9'858</b>	<b>123'755</b>	<b>401'901</b>	<b>0</b>	<b>543'100</b>	<b>796'112</b>	<b>622'158</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>801'079</b>	<b>240'796</b>	<b>5'927'714</b>	<b>1'819'118</b>	<b>0</b>	<b>8'788'707</b>	<b>9'022'913</b>	<b>7'729'788</b>
Salaires	606'735	187'743	5'007'402	1'537'717	0	7'339'596	7'493'132	6'539'787
Charges sociales	143'781	40'506	801'844	241'746	0	1'227'876	1'314'121	1'071'381
Autres charges du personnel	50'563	11'524	104'004	35'581	0	201'673	182'855	101'915
Personnel externe et temporaire	0	1'023	14'464	4'075	0	19'562	32'805	16'705
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>129'606</b>	<b>479'187</b>	<b>872'328</b>	<b>496'055</b>	<b>234'972</b>	<b>2'212'148</b>	<b>2'476'841</b>	<b>2'221'608</b>
Charges de locaux	56'400	302'508	499'391	331'948	0	1'190'247	1'189'846	1'186'908
Entretien, réparations et remplacement	0	10'790	124'613	32'039	25'044	192'486	195'921	177'082
Charges de véhicules et de transport	2'362	39'158	4'758	14'468	0	60'746	59'200	66'712
Assurances-choses, droits, taxes, autorisations	1'245	8'952	9'581	8'368	15'009	43'154	53'540	46'656
Charges d'énergie et évacuation des déchets	3'713	8'497	3'249	18'277	101'325	135'062	161'100	145'972
Charges d'administration	30'682	13'800	29'967	13'352	11'298	99'098	151'550	133'147
Charges informatiques	12'316	15'538	124'651	48'638	0	201'143	259'160	203'778
Autres charges d'exploitation	22'946	0	0	460	0	23'406	12'320	22'640
Amortissements, ajustements de valeur	0	80'137	76'419	28'683	74'486	259'725	385'404	231'700
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-82'508</b>	<b>-2'714</b>	<b>-310'855</b>	<b>178</b>	<b>-177'290</b>	<b>-573'189</b>	<b>670</b>	<b>-567'160</b>
Charges financières	26	0	0	0	7'900	7'926	39'265	7'900
Produits financiers	-84	-194	-300	-178	-89	-846	0	-887
<b>Résultat avant variation des fonds affectés et du capital de l'organisation</b>	<b>-82'566</b>	<b>-2'908</b>	<b>-311'155</b>	<b>-0</b>	<b>-169'390</b>	<b>-566'019</b>	<b>39'935</b>	<b>-560'146</b>
<b>Variation des fonds affectés</b>	<b>53'356</b>	<b>2'908</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>169'390</b>	<b>225'654</b>	<b>-39'935</b>	<b>244'963</b>
<b>Variation du capital de l'organisation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>311'155</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>311'155</b>	<b>0</b>	<b>288'749</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-29'210</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-0</b>	<b>0</b>	<b>-29'210</b>	<b>0</b>	<b>-26'434</b>

Le compte d'exploitation est présenté selon la méthode de l'affectation des charges par nature. Il est commenté au chiffre 7 de l'annexe (Chiffre 7.1 Produits et chiffre 7.2 Charges).

## Tableau des flux de trésorerie 2025

<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation</b>	31.12.2025	31.12.2024
Augmentation / (-) diminution des réserves, fonds	225'653	244'963
Augmentation / (-) diminution des fonds propres de l'organisation	50'894	48'118
Amortissements et ajustements	252'725	231'700
Augmentation / (-) diminution des provisions	122'706	88'318
Gains / (-) pertes comptables sur placement	-	-
Réévaluation des participations	-	-
<i>Evaluation des créances et engagements à court terme</i>		
(-) Augmentation / diminution des créances	112'635	-135'068
(-) Augmentation / diminution des stocks	2'530	5'104
(-) Augmentation / diminution des comptes de régularisation actif	-426'380	85'475
Augmentation / (-) diminution des engagements à court terme	76'713	126'048
Augmentation / (-) diminution des comptes de régularisation passif	3'045'493	-131'670
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>3'462'970</b>	<b>562'988</b>

<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement</b>	31.12.2025	31.12.2024
<b>Investissements dans :</b>		
Immobilisations corporelles	-1'867'405	-189'303
<b>Désinvestissements dans :</b>		
Immobilisations corporelles	-	63'943
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-1'867'405</b>	<b>-125'360</b>

<b>Flux de fonds provenant de l'activité de financement</b>	31.12.2025	31.12.2024
Augmentation / (-) diminution des engagements financiers à long terme	-	-
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-	-
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation et d'investissement</b>	<b>1'595'564</b>	<b>437'628</b>

<b>Total des flux de trésorerie</b>	31.12.2025	31.12.2024
Etat des liquidités à la fin de la période	10'881'494	9'285'930
Etat des liquidités au début de la période	9'285'930	8'848'301
<b>Augmentation / (-) diminution des flux de trésorerie</b>	<b>1'595'564</b>	<b>437'628</b>

L'évolution des réserves et fonds, des fonds propres de l'organisation et des provisions est détaillée dans le tableau sur la variation du capital selon la norme Swiss GAAP RPC 21 présenté aux pages suivantes. L'exercice 2025 présente un excédent de financement de CHF 1'595'564, montant qui provient de versements anticipés reçus de l'Office de l'assurance-chômage (OAC) en décembre 2025 au titre de premiers acomptes pour les mesures de marché du travail (MMT) pour l'exercice 2026 (CHF 3'044'862). L'excédent de financement est réduit par les investissements réalisés sur le bâtiment hors exploitation de la Promenade 14 à Tramelan (CHF 1'766'358). Le solde d'excédent restant est généré par l'activité d'exploitation.

## Tableau sur la variation du capital selon la norme Swiss GAAP RPC 21

### Fonds affectés

<b>Fonds affectés - Fonds affectés pour activités propres</b>	Etat au 01.01.2025	Allocations	Transferts internes	Utilisation	Allocation résultat financier	Total variation	Etat au 31.12.2025
Fonds Budget des autres	99'990	12'570		10'313		2'257	102'247
Fonds Femmes en détresse	695					-	695
Fonds Projet pilote réinsertion détenus libérés	14'165					-	14'165
Fonds Prévention à l'endettement	39'033					-	39'033
Fonds Rotary - soutien aux familles monoparentales pour résorption de leur endettement	-	5'000				5'000	5'000
Fonds Projet intégration des jeunes	17'888					-	17'888
Fonds Collectes de Pentecôte SOS Travail	23'162	20				20	23'182
Fonds Groupe de parole pour personnes seules	48'717	3'151		979		2'172	50'889
Fonds Groupe de parole pour enfants	19'511					-	19'511
Fonds Projet week-end CSP	4'022	6'000		2'143		3'857	7'880
Fonds Collecte de Pentecôte Ménages en situation de précarité financière	19'163					-	19'163
Fonds Collecte de Pentecôte Réseau familles solidaires et programmes d'insertion à bas seuil	14'126					-	14'126
Fonds Vacances familles	9'409	7'000		7'500		-500	8'909
<b>Total capital des fonds affectés pour activités propres</b>	<b>309'883</b>	<b>33'741</b>	<b>-</b>	<b>20'934</b>	<b>-</b>	<b>12'807</b>	<b>322'690</b>
<b>Autres fonds affectés</b>	Etat au 01.01.2025	Allocations	Transferts internes	Utilisation	Allocation résultat financier	Total variation	Etat au 31.12.2025
Provision de renouvellement du ramassage et magasins	1'527'758	2'908				2'908	1'530'666
Provision mobilité douce	-	40'549				40'549	40'549
Provision immeuble Promenade 14	1'797'305	169'390				169'390	1'966'695
<b>Total autres fonds affectés</b>	<b>3'325'063</b>	<b>212'847</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>212'847</b>	<b>3'537'910</b>

## Capital de l'organisation

Capital de l'organisation	Etat au 01.01.2025	Allocations	Transferts internes	Utilisation	Allocation résultat financier	Total variation	Etat au 31.12.2025
<b>Total du capital de base</b>	<b>653'789</b>	<b>29'210</b>		-	-	<b>29'210</b>	<b>683'000</b>
Fonds Aerni	1'200					-	1'200
Fonds Wäcker	3'000					-	3'000
Fonds Nurissa	44'564					-	44'564
Fonds SPJBB	32'880					-	32'880
Fonds pour le personnel	91'614					-	91'614
Fonds Méroz	57'080					-	57'080
Fonds de soutien à l'insertion	98'435					-	98'435
Fonds Perrenoud	199'331		21'683			21'683	221'014
Fonds pour litiges	15'836					-	15'836
<b>Total du capital libre général</b>	<b>543'939</b>	-	<b>21'683</b>	-	-	<b>21'683</b>	<b>565'623</b>
Fonds de renouvellement immeuble Promenade 14	500'000					-	500'000
Fonds insertion sociale et professionnelle	3'378'529					-	3'378'529
Provision fonds de réserve issu du capital	68'354		-21'683			-21'683	46'671
<b>Total du capital lié</b>	<b>3'946'883</b>	-	<b>-21'683</b>	-	-	<b>-21'683</b>	<b>3'925'200</b>
Réserve de régulation IP (investissements)	34'439			34'439		-34'439	0
Réserve de régulation BIN (investissements)	34'674			34'674		-34'674	0
Réserve de régulation IPplus (investissements)	70'373			35'186		-35'186	35'186
Réserve de régulation BINplus (investissements)	68'268			34'134		-34'134	34'134
Réserve de régulation CS/SC (investissements)	0			-		-	0
Réserve de régulation CC (investissements)	0			-		-	0
Réserve de régulation BB (investissements)	0			-		-	0
Réserve de régulation Transfert (investissements)	28'334			28'334		-28'334	0
Réserve de régulation BINplus (exploitation)	125'056	16'320				16'320	141'376
Réserve de régulation IPplus (exploitation)	224'497	105'496				105'496	329'993
Réserve de régulation IP (exploitation)	229'940	61'046				61'046	290'986
Réserve de régulation BIN (exploitation)	143'535	45'715				45'715	189'250
Réserve de régulation Coaching (exploitation)	64'523	32'939		8'015		24'924	89'447
Réserve de régulation Transfert (exploitation)	252'439	57'656				57'656	310'095
<b>Total des réserves de régulation</b>	<b>1'276'079</b>	<b>319'171</b>	-	<b>174'783</b>	-	<b>144'389</b>	<b>1'420'468</b>
<b>Total du capital de l'organisation</b>	<b>6'420'691</b>	<b>348'382</b>	-	<b>174'783</b>	-	<b>173'599</b>	<b>6'594'290</b>

## **Annexe aux comptes annuels 2025**

### **1. Indications relatives à l'association, but, organisation**

#### **1.1 Forme juridique, fondation, siège**

Le Centre social protestant Berne-Jura (ci-après CSP Berne-Jura ou association), fondé en 1966, est une association avec personnalité juridique (CHE-101.632.611) conformément aux articles 60ss CCS avec siège à Moutier (Tramelan dès le 8 novembre 2025).

#### **1.2 But**

Le CSP [Berne-Jura] est l'un des moyens mis en place par l'arrondissement du Jura de l'Union synodale réformée évangélique Berne-Jura afin de manifester sa volonté de répondre, pour l'amour du Christ, aux détresses et aux problèmes sociaux du temps présent et d'exercer son ministère diaconal. Il atteint ses buts :

- a) en offrant gratuitement ses services aux paroisses membres ;
- b) par l'aide aux personnes, aux couples et aux familles, sans distinction d'origine, de confession ou d'appartenance politique ;
- c) par d'autres formes d'action sociale, en mettant en évidence des insuffisances, des injustices ou des besoins sociaux ainsi qu'en développant des projets, des infrastructures et des collaborations permettant d'y remédier.

#### **1.3 Organisation**

1.3.1 Comité : Annick Chatelain, Pascal Gagnebin, Nathalie Griggio-Weibel, Olivier Jordi (délégué du Conseil du Synode jurassien), Jean-Philippe Marti (président), Stéphanie Niederhauser, Sylviane Zulauf Catalfamo (vice-présidente).

1.3.2 Direction : Pierre Ammann, Marie-Aude Charmillot, Thierry Gagnebin, Pierre-Alain Kessi, Gabriel Tanner

1.3.3 Organe de révision : Augsburger SA Fiduciaire, à Biel/Bienne

### **2. Principes comptables et établissement du bilan**

#### **2.1 Bases de préparation des comptes annuels**

2.1.1 Les comptes annuels 2025 du CSP Berne-Jura ont été établis conformément aux directives de la loi suisse, en particulier des articles sur la tenue de la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des obligations (art 957 à 962), aux normes Swiss GAAP RPC fondamentales (RPC 1 à 6) ainsi qu'à celle applicable aux organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif (RPC 21).

2.1.2 La présentation des comptes annuels 2025 est comparable à celle appliquée pour l'exercice précédent.

### **3. Principes d'évaluation**

#### **3.1 Actifs mobilisés**

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale, déduction faite d'éventuelles corrections de valeur.

L'évaluation des stocks se fait au coût d'acquisition ou de revient.

### **3.2 Immobilisations financières**

Il n'existe pour l'heure pas d'immobilisations financières. Si la situation venait à changer, une évaluation à la juste valeur serait effectuée ou à la valeur d'acquisition, déduction faite des éventuelles dépréciations d'actifs, en cas d'absence de juste valeur.

### **3.3 Immobilisations corporelles**

Conformément aux normes Swiss GAAP RPC, les immobilisations corporelles comprennent les actifs physiques détenus par la société pour être utilisés dans le cadre de son activité sur plusieurs exercices. Elles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou de production, puis amorties systématiquement sur leur durée d'utilité économique. Des corrections de valeur sont effectuées en cas de perte ou gain de valeur durable. Sont considérés comme immobilisations corporelles les actifs corporels détenus par le CSP Berne-Jura dont le montant unitaire dépasse CHF 3'000, utilisés dans le cadre de l'activité ou à des fins administratives et dont la durée de vie estimée dépasse 12 mois.

### **3.4 Amortissements**

Les amortissements sont effectués selon les directives définies par les mandants, selon la méthode linéaire, sur la durée d'utilisation des actifs tenant compte également de la durée des mandats. L'établissement des comptes exige du comité du CSP Berne-Jura qu'il procède à des estimations et à des appréciations qui pourraient influencer le montant des actifs et des exigibilités portées au bilan ainsi que le montant des engagements conditionnels au moment de l'établissement du bilan et les charges et les produits de l'exercice. Pour le bien de l'association, il est possible de procéder, dans le cadre de l'application du principe de prudence, à des réévaluations et des constitutions de provisions dépassant les nécessités dictées par les seuls aspects de gestion de l'exploitation.

### **3.5 Engagements (dettes à court, moyen et long termes)**

Les engagements sont portés au bilan à la valeur nominale.

### **3.6 Provisions**

Les provisions sont évaluées à la date du bilan sur la base des sorties de fonds vraisemblables.

### **3.7 Reconnaissance des revenus**

Les revenus sont reconnus dans le compte d'exploitation lorsqu'il est probable que les avantages économiques reviendront au CSP Berne-Jura et qu'ils peuvent être estimés avec fiabilité.

### **3.8 Méthodologie pour le calcul des frais administratifs**

Les prestations en lien avec les campagnes financières sont déléguées à des tiers, ce sont donc les montants versés aux prestataires externes qui sont présentés dans les frais administratifs.

### **3.9 Contributions en nature**

Les biens reçus gratuitement par le CSP Berne-Jura ne sont pas inscrits dans le compte d'exploitation mais font l'objet d'une estimation à hauteur de 20 % du prix de vente du bien (voir sous Ventes de marchandises, page 21). Les heures de bénévolat ne font pas l'objet d'une valorisation.

#### **4. Impôts**

Le CSP Berne-Jura est exonéré d'impôt dans le canton de Berne, ceci pour but de tâches publiques, en vertu de l'article 83, alinéa 1, lettre g LI, de l'article 56, lettre g LIFD et de l'article 6, alinéa 1 LISD. Les libéralités versées au CSP Berne-Jura sont donc déductibles au titre de dons.

#### **5. Rapport de performance**

Le rapport de gestion annuel incluant comptes annuels et rapport d'activité, qui sont soumis chaque année à l'approbation de l'assemblée générale, vaut comme rapport de performance au sens de la norme Swiss GAAP RPC 21.

#### **6. Explications sur les postes du bilan**

Le total du bilan s'élève à CHF 15'727'350, en progression de 17.2 % par rapport à l'exercice 2024 (CHF 12'205'891). Il y a lieu de relever ici qu'il s'agit d'un bilan consolidé intégrant l'immeuble de la rue de la Promenade 14 à Tramelan géré hors exploitation, ceci afin de présenter une image fidèle du patrimoine de l'association (true & fair view).

##### **6.1 Actif circulant**

###### **6.1.1 Liquidités**

Les liquidités constituées des caisses, comptes de chèques et comptes bancaires sont évaluées au 31 décembre, à la valeur nominale. Il n'existe pas de comptes en devises étrangères ni de portefeuille de titres. Les liquidités progressent de 17.2 % à CHF 10'881'494. Cette forte augmentation provient de versements anticipés reçus de l'OAC en décembre 2025 (voir Tableau des flux de trésorerie 2025 en page 12).

###### **6.1.2 Débiteurs et prestations internes**

L'exhaustivité de la facturation ainsi que le respect des conditions de paiement sont réglés dans le système de contrôle interne (SCI) et font l'objet d'un suivi régulier. Aucune perte sur créances n'est à déplorer durant l'exercice. Aucune facture ne fait l'objet de contentieux au 31 décembre 2025. Les postes ouverts s'élèvent à CHF 334'682 en fin d'année. Les prestations internes ainsi que les flux de trésorerie entre centres de coûts font l'objet d'une régularisation annuelle.

Le remboursement de l'impôt anticipé pour l'année 2025, CHF 29, a été sollicité en temps opportun auprès de l'Administration fédérale des contributions (AFC). Les années antérieures ont toujours fait l'objet d'un remboursement intégral.

###### **6.1.3 Stocks et autres créances**

Un solde de bons d'achat de CHF 2'360 auprès d'une chaîne de magasins alimentaires était disponible au 31.12.2025.

Au 31.12.2025, le stock de mazout de l'immeuble de la rue de la Promenade 14 à Tramelan était légèrement inférieur à celui de fin 2024 (16'211 litres à CHF 89.50/100lt au 31.12.2025 contre 18'988 litres à CHF 89/100lt au 31.12.2024). Le stock de matériel et de marchandises ne fait pas l'objet d'une valorisation au bilan.

#### 6.1.4 Actifs de régularisation

Les actifs transitoires sont constitués principalement du solde des versements relatifs à l'exercice 2025 à recevoir au 1<sup>er</sup> trimestre 2026 de l'OAC pour les MMT Transfert (TRF), Intégration professionnelle (IP), Berufliche Integration (BIN), Intégration professionnelle plus (IPplus) et Berufliche Integration plus (BINplus), conformément aux contrats-cadre et accords de prestations annuels en vigueur pour chacune d'entre elles (CHF 1'457'865). Le solde est constitué de charges payées d'avance au niveau de l'immeuble Promenade 14 à Tramelan (CHF 4'285).

### 6.2 Actif immobilisé

Des investissements ont été réalisés en 2025 pour un montant total de CHF 1'867'405, principalement en lien avec les travaux d'assainissement thermique du bâtiment (géré hors exploitation) de la rue de la Promenade 14 à Tramelan, pour CHF 1'766'358. S'y ajoutent les frais de remplacement des serveurs, pour CHF 70'550 (1<sup>ère</sup> étape en 2024 pour CHF 72'375). Il a également été procédé au remplacement de tableaux interactifs dans différentes salles de cours des MMT IPplus et IP pour un montant de CHF 17'120 et d'imprimantes et d'écrans à hauteur de CHF 7'939. Du mobilier de bureau a également été acquis pour un montant de CHF 5'438.

Il y a lieu de relever ici que le budget 2025 prévoyait des investissements à hauteur de CHF 2'050'000 pour les travaux d'assainissement thermique de l'enveloppe du bâtiment précité qui n'ont pu être intégralement réalisés durant l'année passée sous revue.

Au 31 décembre 2025, les investissements réalisés pour les immobilisations corporelles, diminués des ajustements de valeur, se présentent comme suit :

Immobilisations corporelles	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2023
Machines et appareils	1'342'224	1'342'224	1'342'224
<i>Ajustement de la valeur des machines et appareils</i>	<i>-1'324'332</i>	<i>-1'298'592</i>	<i>-1'263'125</i>
Mobilier et installations	2'203'148	2'197'710	2'261'653
<i>Ajustement de la valeur du mobilier et des installations</i>	<i>-2'070'162</i>	<i>-1'981'391</i>	<i>-1'841'019</i>
Machines de bureau, informatique, systèmes de communication	1'064'699	969'090	873'515
<i>Ajustement de la valeur des machines de bureau, informatique, systèmes de communication</i>	<i>-969'101</i>	<i>-905'373</i>	<i>-849'512</i>
Véhicules	143'252	143'252	143'252
<i>Ajustement de la valeur des véhicules</i>	<i>-143'251</i>	<i>-143'251</i>	<i>-143'251</i>
Outillages et appareils	17'920	17'920	17'920
<i>Ajustement de la valeur des outillages et appareils</i>	<i>-17'920</i>	<i>-17'920</i>	<i>-17'920</i>
Immeubles	1'900'000	1'900'000	1'900'000
Immeubles - assainissement	1'860'086	93'728	
<i>Ajustement de la valeur des immeubles</i>	<i>-974'437</i>	<i>-899'951</i>	<i>-899'951</i>

### 6.3 Dette à court terme

#### 6.3.1 Créanciers

L'ensemble des factures créanciers ouvertes au 31.12.2025 (CHF 420'420) ont été payées début 2026. Il n'existe à ce jour aucun litige en cours.

### 6.3.2 Autres dettes à court terme

Les décomptes TVA ont été dûment établis et les soldes intégralement payés. Les avoirs envers les assurances sociales découlent des indemnités journalières en cas de maladie perçues en décembre 2025 et qui ont été décomptées avec les salaires de janvier 2026.

### 6.3.3 Passifs de régularisation

L'augmentation des passifs de régularisation provient essentiellement des premiers acomptes 2026 de CHF 3'044'862 versés en décembre 2025 par l'OAC, versement anticipé effectué compte tenu du déploiement du nouveau système informatique de paiement SIPAC 2.0 mis en service en janvier 2026. Des ajustements ont été effectués lors du bouclage 2025, qui tiennent compte de charges à venir en 2026 relevant de l'exercice 2025, telles que des subventions excédentaires qui seront à rembourser à l'OIAS et à la Ville de Biel/Bienne sur la base des décomptes finaux (CHF 491'268 au total), des provisions sur les décomptes de charges à venir des surfaces louées de (CHF 104'250), des factures de créanciers non encore disponibles et des frais engagés (CHF 364'576) ainsi que la provision requise eu égard aux soldes d'heures, de vacances et d'ancienneté (primes de fidélité) du personnel (CHF 337'030).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le CSP Berne-Jura réalise un mandat de gestion de commandes de livres et d'ouvrages, des envois, de la facturation et de l'encaissement sur mandat des Editions réformées, Réf-Editions (anciennement Office protestant d'éditions chrétiennes). Au 31 décembre 2025, un solde de factures de CHF 4'237 restait à encaisser en faveur de Réf-Editions.

## 6.4 Dette à long terme

### 6.4.1 Dettes à long terme rémunérées

La dette hypothécaire sur l'immeuble hors exploitation de la rue de la Promenade 14 à Tramelan reste inchangée à CHF 500'000.

### 6.4.2 Provisions à long terme et légales

Aucun reliquat n'a été dégagé sur l'exercice 2025.

## 6.5 Fonds affectés

Un fonds affecté résulte soit d'une décision explicite de la donatrice ou du donateur, soit des circonstances de la donation, qui impliquent une affectation spécifique par la donatrice ou le donateur (p. ex. collecte pour un but spécifique). Les capitaux de fonds affectés qui doivent être maintenus à long terme sont indiqués séparément. La variation des fonds est présentée à la page 13.

### 6.5.1 Fonds pour activités propres

Les fonds affectés pour activités propres augmentent de CHF 12'807, notamment compte tenu de la création d'un nouveau fonds alimenté par un don de CHF 5'000 du Rotary Club Les Reussilles destiné à l'octroi d'un soutien financier à des familles monoparentales en vue de participer à la résorption de leur surendettement.

### 6.5.2 Autres fonds affectés

Les autres fonds affectés progressent de CHF 212'847. Une attribution à la provision immeuble Promenade 14 à Tramelan de CHF 169'390 a été effectuée. Le fonds de renouvellement ramassage et magasins a également bénéficié d'une attribution de CHF 2'908, ceci après des prélèvements en 2024 (CHF 18'630) et surtout en 2023 (CHF 105'775) découlant des amortissements sur les investissements réalisés pour l'aménagement de surfaces de vente à Biel/Bienne. Une nouvelle provision pour la mobilité douce a été effectuée avec une dotation de CHF 40'549 provenant des locations de places de parc versées par le personnel en 2024 et 2025.

## 6.6 Capital de l'organisation

### 6.6.1 Capital de l'organisation

Le résultat de l'exercice 2025 sera attribué au capital de l'organisation (CHF 29'210).

### 6.6.2 Capital libre généré

Le capital libre généré progresse de CHF 21'683 avec le remboursement d'une annuité du prêt octroyé par le fonds Perrenoud (voir sous chiffre 6.6.3).

### 6.6.3 Capital lié

Un prélèvement de CHF 21'683 a été effectué pour le remboursement d'une nouvelle annuité du prêt du fonds Perrenoud (voir sous chiffre 6.6.2).

### 6.6.4 Réserves de régulation

Les réserves de régulation augmentent de CHF 144'389, les montants provenant de reliquats positifs réalisés sur l'exercice (CHF 319'171), diminuées d'un reliquat négatif et de dissolutions des réserves d'investissements des différentes MMT (CHF 174'783).

## 7. Explications sur les postes du compte d'exploitation

### 7.1 Produits

Les produits diminuent de 1.2 % par rapport au budget, ce qui représente une baisse de CHF 145'957. En comparaison avec les comptes 2024, l'augmentation des recettes est de 8.8 %, soit CHF 976'273. Les variations s'expliquent comme suit :

### Subventions ecclésiastiques

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA		Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024	Ecarts comptes 2025 / budget 2025	Ecarts en %
<b>Total 300</b>	<b>Subventions ecclésiastiques</b>	<b>-725'771</b>	<b>-725'771</b>	<b>-725'771</b>	<b>0</b>	<b>0.0 %</b>
30000	Subvention Synode d'arrondissement / contributions paroisses	-546'871	-546'871	-546'871	0	0.0 %
30001	Subvention Eglises réformées Berne-Jura-Soleure	-178'900	-178'900	-178'900	0	0.0 %

Les subventions perçues des paroisses de l'arrondissement du Jura et des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure sont conformes au budget.

## Dons et contributions affectés et libres

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA		Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024	Ecarts comptes 2025 / budget 2025	Ecarts en %
<b>Total 301</b>	<b>Dons et contributions affectés et libres</b>	<b>-56'090</b>	<b>-35'000</b>	<b>-66'458</b>	<b>-21'090</b>	<b>60.3 %</b>
30100	Dons et contributions affectés	-38'741	-5'000	-40'939	-33'741	674.8 %
30101	Dons non-affectés (campagne financière)	-17'349	-30'000	-25'519	12'651	-42.2 %

L'EPER a renouvelé sa contribution forfaitaire de CHF 5'000 destinée au financement des consultations juridiques relevant du droit d'asile et des étrangers. L'évolution des fonds affectés est présentée dans le tableau sur la variation du capital (voir pages 13 et 14). Les dons et contributions affectés de CHF 33'741 (montant diminué de la contribution de l'EPER) ont été alloués en fin d'année aux fonds affectés (voir tableau sur la variation du capital selon la norme Swiss GAAP RPC 21, en page 13). Avec un total de dons de CHF 17'349, la campagne financière 2025 n'a largement pas atteint les objectifs budgétaires (-42.2 %). Les frais de campagne se sont élevés à CHF 8'842 (prestations externalisées). Le produit net de la campagne financière s'élève donc à CHF 8'507.

## Ventes de marchandises

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA		Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024	Ecarts comptes 2025 / budget 2025	Ecarts en %
<b>Total 320</b>	<b>Ventes de marchandises</b>	<b>-983'763</b>	<b>-1'005'980</b>	<b>-1'000'129</b>	<b>22'217</b>	<b>-2.2 %</b>

Le chiffre d'affaires global des Magasins Regenove de Tramelan et Biel/Bienne, qui atteint CHF 674'810, a diminué de 0.3 % par rapport à 2024 et reste en deçà du montant inscrit au budget 2025 (CHF 728'480). En raison des travaux d'assainissement thermique de l'immeuble de la rue de la Promenade 14, le Magasin Regenove de Tramelan est resté fermé durant plusieurs semaines au cours de l'année 2025, ce qui a généré un manque à gagner important, qui a pu être compensé dans une large mesure par une évolution favorable du chiffre d'affaires du Magasin Regenove de Biel/Bienne. Quant au secteur professionnel Gastronomie, il a réalisé un chiffre d'affaires de CHF 308'953 au niveau de ses deux restaurants d'entreprise de Tramelan et Biel/Bienne et de l'offre de catering réalisée au profit d'entreprises externes (2024 : CHF 323'206), ceci sans modification du prix des menus (voir commentaire à ce sujet sous chiffre 7.2, rubrique "charges de matériel, marchandises et prestations de tiers"). Cette diminution provient essentiellement de l'arrêt d'un service de livraison de produits de boulangerie en cours d'année 2025.

Le centre de coûts Magasins Regenove se décompose comme suit :

Chiffre d'affaires	Comptes 2025	Comptes 2024	Comptes 2023	Comptes 2022	Comptes 2021	Comptes 2020
Grands meubles	145'424	156'810	150'633	123'665	123'793	122'083
Habitat	104'671	93'943	97'187	92'546	72'965	57'404
Cuisine	68'947	72'993	67'790	60'537	60'720	56'734
Appareils électriques	37'237	32'872	32'832	27'202	26'525	25'078
Papeterie	9'500	11'383	10'055	7'642	7'207	6'656
Enfants et jeux	41'114	43'303	38'884	34'775	32'006	25'531
Mode et textile	154'209	147'463	151'990	112'493	86'844	71'847
Sport et loisirs	32'070	29'130	25'933	23'480	24'337	20'755
Livres et multimédias	59'489	67'194	67'582	65'644	60'484	50'171
Divers et promotions	22'151	21'833	20'514	16'276	11'483	11'365
<b>Total</b>	<b>674'810</b>	<b>676'924</b>	<b>663'401</b>	<b>564'261</b>	<b>506'363</b>	<b>447'624</b>

Sur la base du chiffre d'affaires ci-dessus, la valeur estimée des dons de matériel destiné à la vente est évaluée à CHF 134'962 en 2025 (CHF 135'385 en 2024).

### Contributions des mandants et attributions/prélèvements aux réserves issues des excédents

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA		Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024	Ecarts comptes 2025 / budget 2025	Ecarts en %
<b>Total 340</b>	<b>Contributions mandants</b>	<b>-10'188'263</b>	<b>-9'957'978</b>	<b>-9'052'186</b>	<b>-230'285</b>	<b>2.3 %</b>
34001	OIAS - Consultation conjugale et familiale	-79'077	-78'016	-78'016	-1'061	1.4 %
34002	OIAS - Désendettement	-117'581	-115'974	-115'974	-1'607	1.4 %
34003	OIAS - POIAS Jura bernois	-1'822'980	-1'822'980	-1'851'280	0	0.0 %
34010	OAC - Mesures de marché du travail (MMT)	-7'190'464	-6'907'718	-6'024'304	-282'746	4.1 %
34020	SSIP - POIAS Seeland	-978'162	-1'033'290	-982'613	55'128	-5.3 %
<b>37</b>	<b>Attributions / prélèvements réserves issues excédents</b>	<b>491'268</b>	<b>0</b>	<b>558'073</b>	<b>491'268</b>	

### OIAS - Consultation conjugale et familiale, désendettement

Les contributions versées par l'OIAS pour les mandats Consultation conjugale et familiale ainsi que Désendettement ont été adaptées au renchérissement.

### OIAS - POIAS Jura bernois

La contribution cantonale versée à ce titre est conforme aux attentes et au contrat de prestations. Durant l'année passée sous revue, le taux d'utilisation des POIAS Jura bernois n'a atteint que 75.2 % du budget validé par l'OIAS (calculé sur 90 % du crédit global destiné au périmètre Jura bernois environ). Il découle de cette situation qu'un montant de CHF 479'913 sur les avances versées par l'OIAS devra être restitué au canton après validation d'un décompte final. Un suivi rigoureux des dépenses tout au long de l'année a permis de maîtriser les coûts et d'éviter une perte sur cet exercice.

### OAC - Mesures de marché du travail (MMT)

Compte tenu d'une demande de prestations croissante, le plafond initial annuel de 2'000 heures pour le mandat relatif à la MMT Coaching de stabilisation (MMT CS) a été étendu à 2'700 heures en cours d'année. Finalement, ce sont 2'500 heures qui auront été décomptées et payées en 2025, ce qui s'est traduit par une augmentation des recettes de CHF 66'893 par rapport au budget. Concernant la MMT Conseil en candidature en langue française (MMT CC), le plafond annuel défini par l'OAC de 1'200 heures a été dépassé et ce sont 1'306 heures qui auront pu être réalisées et facturées sur l'ensemble de l'année. Il en découle une augmentation des recettes de

CHF 14'092 par rapport au budget. A contrario, la MMT Bewerbungsberatung en langue allemande (MMT BB), avec un plafond annuel fixé à 1'100 heures n'aura pas été sollicitée autant que prévu. Au final, seules 834 heures ont pu être comptabilisées et facturées durant l'année passée sous revue pour cette MMT, ce qui a engendré une diminution de recettes de CHF 53'102 par rapport aux prévisions budgétaires. Par ailleurs, les accords de prestations relatifs à deux autres MMT ont été revus à la hausse par l'OAC en cours d'année. La MMT BINplus a ainsi connu une augmentation de 48 à 56 places annuelles (dès le 1<sup>er</sup> avril) et la MMT Transfert, de 24 à 27 places annuelles (dès le 1<sup>er</sup> juillet) puis à 30 places (dès le 1<sup>er</sup> septembre). Cet accroissement du volume de prestations dans ces deux MMT a induit une augmentation des recettes de CHF 254'863 par rapport aux prévisions budgétaires.

### SSIP - POIAS Seeland

Le Service spécialisé pour l'intégration professionnelle Seeland (SSIP Seeland) rattaché à la Ville de Biel/Bienne a versé des contributions à hauteur de CHF 978'162 sur l'ensemble de l'année passée sous revue pour l'ensemble des prestations POIAS réalisées par le CSP Berne-Jura en faveur de personnes participantes à l'aide sociale rattachées au périmètre POIAS Seeland, avec une utilisation des capacités à hauteur de 94.7 % sur l'ensemble de l'année. Un trop-perçu de CHF 11'354 par rapport aux coûts effectifs sera restitué à la Ville de Biel/Bienne, après validation du décompte annuel 2025.

### Autres recettes

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA		Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024	Ecarts comptes 2025 / budget 2025	Ecarts en %
Total 360	Autres ventes et prestations de service	-647'354	-531'202	-847'229	-116'152	21.9 %

Des loyers et charges à hauteur de CHF 404'362 ont été facturés pour l'utilisation des locaux de l'immeuble de la rue de la Promenade 14 à Tramelan (bâtiment hors exploitation), bâtiment dont le CSP Berne-Jura est propriétaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Les prestations effectuées pour des tiers (prestations du service de ramassage et de la logistique, prestations diverses du centre de compétence travail, indemnisations pour travaux d'intérêt général encadrés par le CSP Berne-Jura, etc.) se situent à un niveau proche de celles de l'exercice 2024, ceci hors versement extraordinaire perçu en 2024 pour la prise en charge du découvert 2023 des POIAS Jura bernois.

## 7.2 Charges

### Charges de matériel, marchandises et prestations de tiers

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA		Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024	Ecarts comptes 2025 / budget 2025	Ecarts en %
4	<b>Charges de matériel, marchandises, prestations</b>	<b>543'100</b>	<b>796'112</b>	<b>622'158</b>	<b>-253'012</b>	<b>-31.8 %</b>
Total 400	Charges de matériel	226'326	391'230	256'781	-164'904	-42.2 %
Total 420	Achats de marchandises destinées à la revente	189'121	201'020	188'427	-11'899	-5.9 %
Total 440	Prestations / travaux de tiers	127'653	203'862	176'950	-76'209	-37.4 %

Les charges de matériel sont restées largement inférieures au budget et sont inférieures à l'exercice 2024, ceci grâce à une politique d'achats groupés, au report de certains achats et à une sensibilisation du personnel et des personnes participantes sur les bonnes pratiques en matière d'usage du matériel et de durabilité. Les coûts d'achat des marchandises pour le secteur professionnel Gastronomie restent bien maîtrisés, malgré une augmentation du prix de nombreux produits. Les prix des menus facturés à la clientèle n'ayant pas été adaptés en conséquence, la marge s'est donc quelque peu réduite. Les prestations réalisées en sous-traitance par la commune de Saint-Imier sont restées inférieures aux prévisions, avec un taux d'utilisation des capacités s'élevant à 62.6 % des 7.3 places annuelles prévues selon budget. Les allocations d'initiation au travail (AIT) versées aux employeurs dans le cadre d'une reprise d'emploi sont demeurées, elles aussi, inférieures aux prévisions, principalement en raison d'un marché de l'emploi moins dynamique.

### Charges de personnel

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA		Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024	Ecarts comptes 2025 / budget 2025	Ecarts en %
5	<b>Charges de personnel</b>	<b>8'788'707</b>	<b>9'022'913</b>	<b>7'729'788</b>	<b>-234'206</b>	<b>-2.6 %</b>
Total 500	Salaires	7'339'596	7'493'132	6'539'787	-153'536	-2.0 %
Total 570	Charges sociales	1'227'876	1'314'121	1'071'381	-86'245	-6.6 %
Total 580	Autres charges du personnel	201'673	182'855	101'915	18'818	10.3 %
Total 590	Personnel externe et temporaire	19'562	32'805	16'705	-13'243	-40.4 %

Au 31 décembre 2025, les équivalents plein temps (EPT) ont progressé de 3.3 unités par rapport au 31 décembre 2024. Les augmentations d'effectifs résultent principalement de l'accroissement du nombre de places annuelles intervenu dans deux MMT en cours d'année 2025 (voir indications sous chiffre 7.1 rubrique "OAC - Mesures de marché du travail (MMT)" en pages 22 et 23 à ce sujet). Malgré cela, les charges de personnel 2025 sont restées inférieures au budget compte tenu d'indemnités journalières perte de gain pour cause de maladie ou d'accident touchées en cours d'année et, respectivement, de postes demeurés temporairement vacants.

## Autres charges d'exploitation, amortissements, ajustements et résultats financiers

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA		Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024	Ecart comptes 2025 / budget 2025	Ecart en %
<b>6</b>	<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>2'212'148</b>	<b>2'476'841</b>	<b>2'221'608</b>	<b>-264'693</b>	<b>-10.7 %</b>
Total 600	Charges de locaux	1'190'247	1'189'846	1'186'908	401	0.0 %
Total 610	Entretien, réparations et remplacement	192'486	195'921	177'082	-3'435	-1.8 %
Total 620	Charges de véhicules et de transport	60'746	59'200	66'712	1'546	2.6 %
Total 630	Assurances-choses, droits, taxes, autorisations	43'154	53'540	46'656	-10'386	-19.4 %
Total 640	Charges d'énergie et évacuation des déchets	135'062	161'100	145'972	-26'038	-16.2 %
Total 650	Charges d'administration	99'098	151'550	133'147	-52'452	-34.6 %
Total 657	Charges informatiques	201'143	259'160	203'778	-58'017	-22.4 %
Total 670	Autres charges d'exploitation	23'406	12'320	22'640	11'086	90.0 %
Total 680	Amortissements, ajustements de valeur	259'725	385'404	231'700	-125'679	-32.6 %
Total 690	Charges financières	7'926	39'265	7'900	-31'339	-79.8 %
Total 695	Produits financiers	-846	-30'465	-887	-29'619	-97.2 %

### Charges de locaux

Les charges de locaux sont conformes au budget. La différence par rapport à l'exercice 2024 provient de frais de locaux supplémentaires pour le secteur professionnel Gastronomie à Biel/Bienne (chambre frigorifique et vestiaire), qui ne faisaient pas l'objet d'une facturation jusqu'ici. Les frais accessoires pour les surfaces louées au Chemin du Long-Champ 135 à Biel/Bienne, facturés sur la base des coûts effectifs depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, se sont avérés stables par rapport à l'exercice précédent.

### Entretien, réparations et remplacement

Différents travaux d'entretien et de réparation se sont avérés nécessaires en raison des travaux d'assainissement thermique de l'immeuble de la rue de la Promenade 14 à Tramelan, comme des réparations partielles de plafonds, des remplacements de luminaires, de tablettes de fenêtres, de parois phoniques, etc., ceci dans le respect des montants prévus à ce titre selon budget.

### Charges de véhicules et de transport

Les coûts d'entretien des véhicules restent bien maîtrisés, ceci malgré un vieillissement général du parc véhicule, grâce à des contrôles fréquents et des entretiens systématiques. Plusieurs véhicules ont ainsi passé l'expertise durant l'année passée sous revue. De plus, les prix modérés de l'essence et du diesel en 2025 ont également permis de contenir les coûts.

### Assurances-choses, droits, taxes, autorisations

Les assurances des véhicules ont été regroupées dans un contrat flotte permettant de réaliser une économie et de simplifier la gestion administrative. A noter que le CSP Berne-Jura a contracté une couverture d'assurance pour couvrir les risques en matière de cybersécurité, principalement les coûts de restauration des systèmes et des données, mais également de potentielles pertes d'exploitation leur étant liés.

### **Charges d'énergie et évacuation des déchets**

Les charges d'immeuble sont comptabilisées au brut avec dissociation des charges encaissées et décaissées. La consommation de mazout a diminué quelque peu en 2025 par rapport à 2024, avec 50'977 litres de mazout consommés contre 54'357 en 2024. Cette évolution réjouissante peut être mise au crédit d'une météo plutôt clémente en 2025 et de premiers résultats positifs enregistrés en lien avec l'assainissement thermique du bâtiment de la rue de la Promenade 14 à Tramelan, actuellement encore en cours. Après deux années consécutives d'augmentation, les charges d'électricité sont réparties à la baisse (-12.3 % par rapport à 2024), ceci en raison d'une légère diminution du prix, mais surtout du fait d'une réduction de la consommation d'électricité. Les coûts d'élimination des déchets sont en légère augmentation, ceci s'expliquant par des volumes de marchandises plus élevés apportés en décharge.

### **Charges d'administration**

Les charges d'administration regroupent les fournitures de bureau, les charges téléphoniques, les frais de port, les frais d'insertion et publications, les cotisations, les frais de comité et de représentation ainsi que les frais de révision et de conseil externe. La baisse marquée des charges d'administration provient avant tout de la suppression de la location onéreuse d'une fibre optique dédiée au CSP Berne-Jura pour son site de Biel/Bienne, ceci suite à un raccordement à la fibre optique du site biennois intervenu entretemps. Les autres charges administratives sont également restées en deçà des prévisions budgétaires.

### **Charges informatiques**

Les coûts informatiques sont bien maîtrisés en raison des contrats de maintenance existants pour le réseau et différents logiciels. La campagne de remplacement des ordinateurs les plus anciens s'est poursuivie, ceci afin d'être en mesure de migrer tous les utilisateurs·trices vers le système d'exploitation Windows 11.

### **Amortissements et ajustements de valeur**

Les investissements réalisés durant l'exercice 2025 de CHF 1'867'407 (montant inscrit au budget : CHF 2'050'000) de même que le report du solde à amortir de l'exercice 2024 s'avèrent inférieurs aux prévisions, ce qui génère une diminution des amortissements par rapport au budget, qui sont toutefois en nette augmentation par rapport à l'exercice 2024.

### **Charges et produits financiers**

La charge d'intérêts est restée pratiquement inchangée par rapport à l'exercice précédent sur les hypothèques et comptes courants. Le budget 2025 prévoyait des prêts à l'immeuble de la rue de la Promenade 14 à Tramelan provenant de fonds propres affectés et du capital lié. Les prêts en question n'ont toutefois pas été nécessaires en 2025, les investissements consentis sur l'ensemble de l'année passée sous revue ayant pu être intégralement financés par les capitaux propres à cet immeuble, géré hors exploitation.

## Variation des fonds affectés et du capital de l'organisation

COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024	Ecarts comptes 2025 / budget 2025	Ecarts en %
Résultat avant variation des fonds affectés et du capital de l'organisation	-536'809	39'935	-533'712	-576'744	-1'444.2%

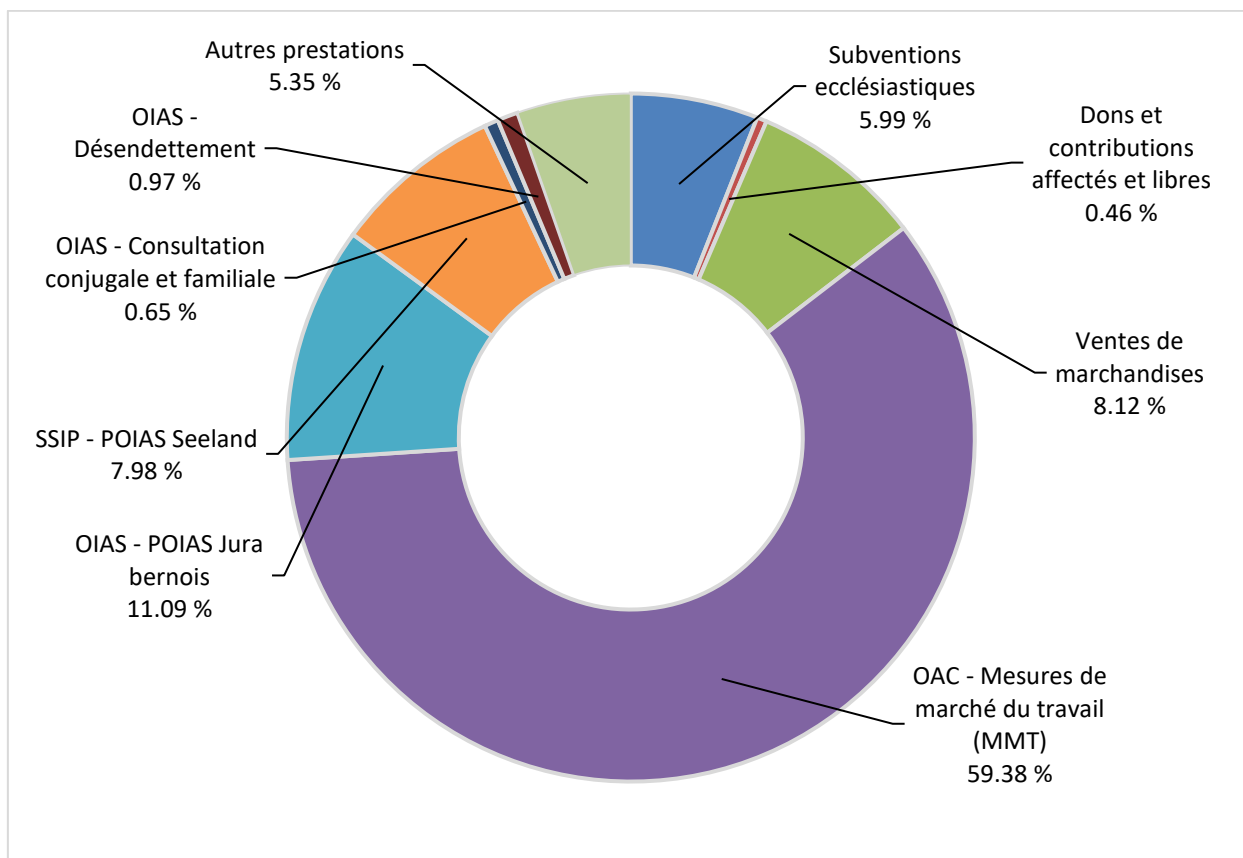
La variation des fonds affectés et du capital de l'organisation sont présentées dans le tableau sur la variation du capital selon la norme Swiss GAAP RPC 21 (voir pages 13 et 14) et dans les explications sur les postes du bilan (voir sous chiffres 6.5 et 6.6, pages 19 et 20).

## Résultat

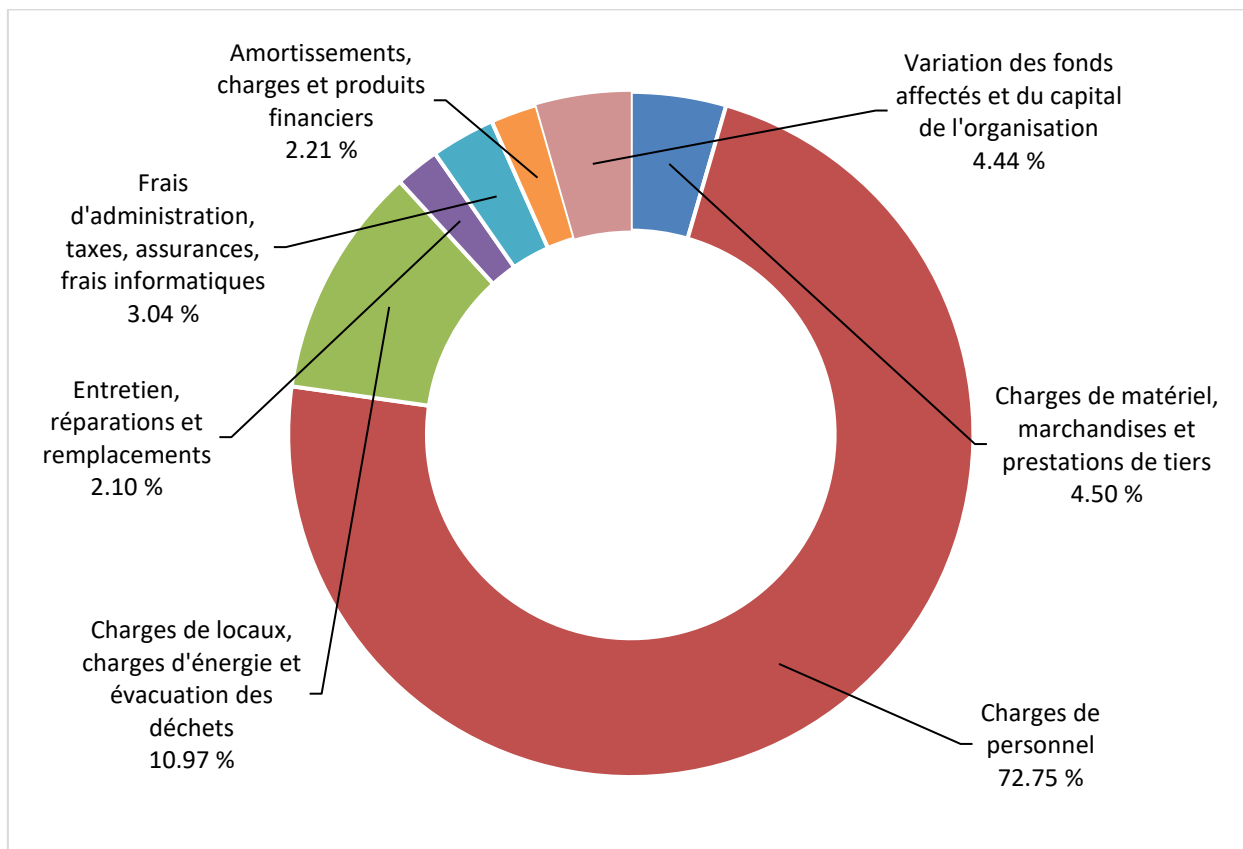
COMPTE D'EXPLOITATION DU CSP BERNE-JURA	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024	Ecarts comptes 2025 / budget 2025	Ecarts en %
Résultat de l'exercice	-29'210	0	-26'434	-29'210	

L'exercice 2025 débouche sur un résultat positif de CHF 29'210 provenant des activités du centre de coûts Direction et consultation. Cet excédent de recettes sera attribué au capital de l'organisation.

## Répartition des revenus



## Répartition des charges



## **8. Opérations hors bilan**

### **8.1 Engagements conditionnels**

Le CSP Berne-Jura n'a souscrit à aucun cautionnement, obligation de garantie ou constitution de gages en faveur de tiers. Une cédule hypothécaire de CHF 1'500'000 en 1<sup>er</sup> rang garantit le prêt bancaire de l'immeuble de la rue de la Promenade 14 à Tramelan.

### **8.2 Autres engagements**

Le CSP Berne-Jura a conclu un certain nombre de baux à loyer pour les surfaces locatives dont il est tributaire pour réaliser les mandats de prestations qui lui ont été confiés et dont les durées sont connues. Cela vaut notamment pour les MMT BIN (bail conclu du 01.01.2021 au 31.12.2025, avec renouvellement pour une durée indéterminée, avec un délai de résiliation de 6 mois pour la fin d'une année), MMT BINplus (bail conclu du 01.01.2022 au 31.12.2026), MMT TRF (bail conclu du 01.01.2023 au 31.12.2027, avec option de résiliation anticipée pour le 31.12.2025, dont il n'a pas été fait usage), MMT coaching de stabilisation et MMT Bewerbungsberatung (bail conclu du 01.01.2023 au 31.12.2026, avec option de résiliation anticipée au 31.12.2025, dont il n'a pas non plus été fait usage). Toutes ces MMT sont localisées au Chemin du Long-Champ 135 à Biel/Bienne. Concernant le contrat de bail pour les surfaces dédiées aux domaines de prestation POIAS relatif au bâtiment 2 du Chemin du Long-Champ 135 (au 3<sup>ème</sup> étage) sur le site de Biel/Bienne, l'échéance du contrat était au 31.12.2024 et le contrat se poursuit dès lors pour une durée indéterminée, avec un délai de résiliation de 6 mois pour la fin d'une année. Le contrat de bail pour les surfaces locatives du rez-de-chaussée du bâtiment 1 du Chemin du Long-Champ 135 à Biel/Bienne accueillant le Magasin Regenove ainsi que les secteurs professionnels logistique, ramassage et bois-construction, prévoit une durée de bail initiale de 7 ans (avec échéance au 31.12.2029), avec option de résiliation après 5 ans, ceci moyennant un dédommagement au propriétaire. Le montant de l'engagement pourrait, le cas échéant, être couvert par une provision de renouvellement du ramassage et des magasins. Le CSP Berne-Jura n'a souscrit à aucun leasing.

## **9. Événements déterminants intervenus après la date de l'établissement du bilan**

Après la date d'établissement du bilan et jusqu'à l'approbation des comptes annuels par le comité, aucun événement déterminant n'est intervenu qui pourrait modifier la pertinence des comptes annuels, respectivement qui devrait être publié ici.

## **10. Equivalents plein-temps**

Le CSP Berne-Jura comptait 93.4 équivalents plein-temps (dont 48 occupés par des femmes et 45.4 par des hommes) au 31.12.2025, contre 90.1 au 31.12.2024.

## **11. Rémunérations versées aux organes de gestion stratégique et à la direction opérationnelle**

Le comité du CSP Berne-Jura œuvre bénévolement. Les salaires versés aux membres de la direction opérationnelle (5 personnes) représentent un montant de CHF 596'153 (traitements bruts, 13<sup>ème</sup> salaire inclus, cotisations de l'employeur et allocations comprises).

## Chiffres clés en bref

Informations sur les postes du bilan et du compte d'exploitation et l'annexe	31.12.2025	31.12.2024
<b>Actifs mobilisés</b>		
Liquidités (caisse, CCP, banques)	10'881'494	9'285'930
Placements cotés en bourse et autres papiers valeurs (valeur ou évaluation au 31.12.)	-	-
Participations	-	-
Créances provenant de livraisons et prestations et comptes de régularisation de l'actif	1'813'730	1'502'516
Provision pour créances douteuses	-	-
<b>Immobilisations corporelles meubles</b>		
Coûts d'acquisition du mobilier, système informatique, installations, véhicules	4'771'243	4'670'196
Correction de valeur du mobilier, système informatique, installations, véhicules	-4'524'767	-4'346'528
Valeur résiduelle	246'476	323'669
<b>Immobilisations corporelles immeubles</b>		
Immeuble, rue de la Promenade 14, 2720 Tramelan, feuillet 2376		
Coûts d'acquisition	1'900'000	1'900'000
Coûts d'assainissement	1'860'086	93'728
Correction de valeur	-974'437	-899'951
Valeur comptable nette	2'785'650	1'093'777
Valeur officielle (dernière évaluation 28.07.2020)	2'447'400	2'447'400
Hypothèque et prêts	500'000	500'000
Cédule hypothécaire en 1er rang	1'500'000	1'500'000
<b>Passif</b>		
Dettes à court terme, créanciers et compte de régularisation du passif	4'772'461	1'650'255
Hypothèque (banque)	500'000	500'000
Autres prêts de tiers soumis à intérêts	-	-
Fonds, réserves, réserves issues des excédents, capital de l'organisation	10'425'679	10'029'203
<b>Dons et contributions affectés et libres</b>		
Dons et contributions affectés	38'741	40'939
Campagne financière non-affectée	17'349	25'519
<b>Détail des contributions nettes</b>		
Paroisses membres	546'871	546'871
Eglises réformées Berne-Jura-Soleure	178'900	178'900
Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS) et SSIP Ville de Biel/Bienne (mandats consultation conjugale et familiale, désendettement, POIAS), montant net après décomptes finaux	2'500'531	2'469'810
Office de l'assurance-chômage (OAC) - Mesures de marché du travail (MMT)	7'190'465	6'024'304
<b>Réserves latentes</b>		
Dissolution nette déterminante de réserves latentes	-	-
<b>Opérations hors bilan</b>		
Engagements conditionnels	Chiffre 8.1	Chiffre 8.1
Autres engagements (contrats de location de longue durée)	Chiffre 8.2	Chiffre 8.2
<b>Equivalents plein-temps</b>		
Le nombre d'équivalents plein-temps s'élevait au 31.12.	93.4	90.1

## Rapport de l'organe de révision



Tél. 032 322 25 42  
Fax 032 322 25 83  
Rue de la Gare 25  
2502 Biel-Bienne  
E-mail: info@augsburger-fiduciaire.ch

Centre social protestant  
Berne-Jura  
Rue de la Promenade 14  
2720 Tramelan

### RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'assemblée générale de l'association Centre social protestant, Tramelan

Rapport sur l'audit des comptes annuels

#### *Opinion d'audit*

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Centre social protestant, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte d'exploitation, le tableau de variation du capital et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association au 31 décembre 2025 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts de l'association.

#### *Fondement de l'opinion d'audit*

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe au comité. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

#### *Responsabilités du comité relatives aux comptes annuels*

Le comité est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est, en outre, responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le comité est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité d'exploitation, sauf si le comité a l'intention de liquider l'association ou de cesser ses activités, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

#### *Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels*

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <https://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

#### *Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires*

Conformément à l'art. 69b CC en relation avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du comité.

#### *Remarque*

Au cours de notre révision, nous avons constaté que l'association, soumise à un contrôle ordinaire selon l'art. 69 al. 1 CC, remplit la condition d'inscription obligatoire au registre du commerce, prévue à l'art. 61 al. 1, ch. 2 CC.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Biel/Bienne, 27 mars 2026

AUGSBURGER SA FIDUCIAIRE



Alain Augsburg

Expert-réviser agréé  
(Réviser responsable)

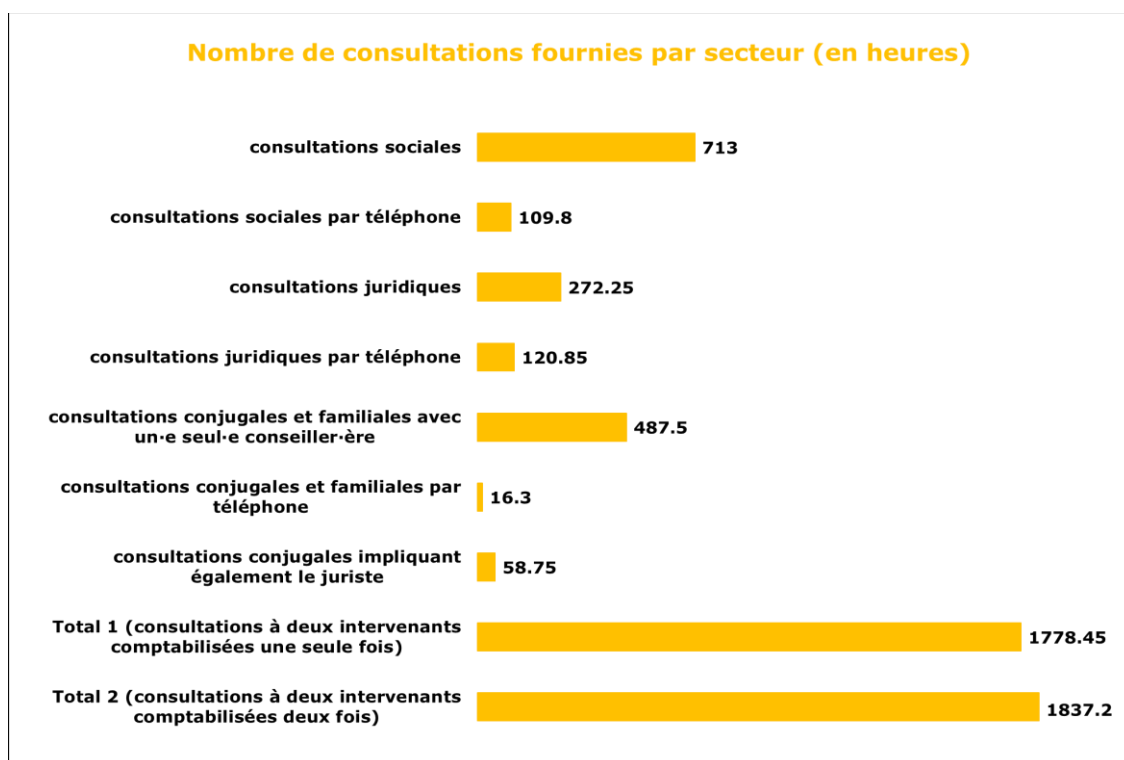
Annexes : bilan, compte de résultat, flux de trésorerie, variation du capital et annexe

## Direction et consultation

Le centre de coûts Direction et consultation inclut l'ensemble des coûts relatifs aux secteurs social et dettes, couples et familles et juridique, aux services centraux ainsi que, pour partie seulement, ceux de la direction du CSP Berne-Jura. Les coûts de cette dernière sont en effet aussi imputés aux autres centres de coûts bénéficiant également de ses prestations.

### L'activité des secteurs social et dettes, couples et familles et juridique en chiffres

En 2025, les heures de consultation fournies par ces différents secteurs se répartissent comme suit :



L'an dernier, les secteurs social et dettes, couples et familles et juridique du CSP Berne-Jura ont réalisé 1'837.2 heures de consultation au total, soit 24.4 heures de plus qu'en 2024 (+1.3 %). Ce chiffre comprend aussi bien les consultations en face à face que les consultations téléphoniques, les prestations nécessitant deux intervenant·e·s (58.75 heures) étant comptabilisées deux fois.

Les heures de consultation sociale en face à face sont en nette augmentation par rapport à 2024. Elles s'élèvent à 713 heures (+121.2 heures, soit +17 %), dont 710.5 heures pour des situations en lien avec des difficultés financières (+129.7 heures, soit +22.3 %). La permanence téléphonique hebdomadaire du secteur social et dettes (le jeudi matin de 10h00 à 12h00) a été davantage sollicitée que l'an dernier, avec 431 appels (2024 : 378) pour un total de 109.8 heures (soit +11.8 heures ou +12 % par rapport à 2024). 251 d'entre eux ont débouché sur une proposition d'entretien en face à face (2024 : 211).

Avec un total de 487.5 heures (-20.5 heures ou -4 % par rapport à 2024), les heures de consultations conjugales et familiales en face à face sont en légère diminution.

Ce total inclut 78 heures dévolues aux 4 groupes de parole et de soutien pour personnes séparées ou divorcées ainsi que 60 heures dédiées aux 6 groupes de parole et de soutien pour couples, préparations non incluses. Concernant les heures de consultation par téléphone effectuées dans ce secteur, elles s'élèvent à 16.3 heures (-7.4 heures), ce qui représente une diminution de 31.2 %. Il y a lieu de préciser que ces heures incluent 3.3 heures de téléphone (14 appels) dans le cadre de la permanence téléphonique couples et familles de l'Arc jurassien.

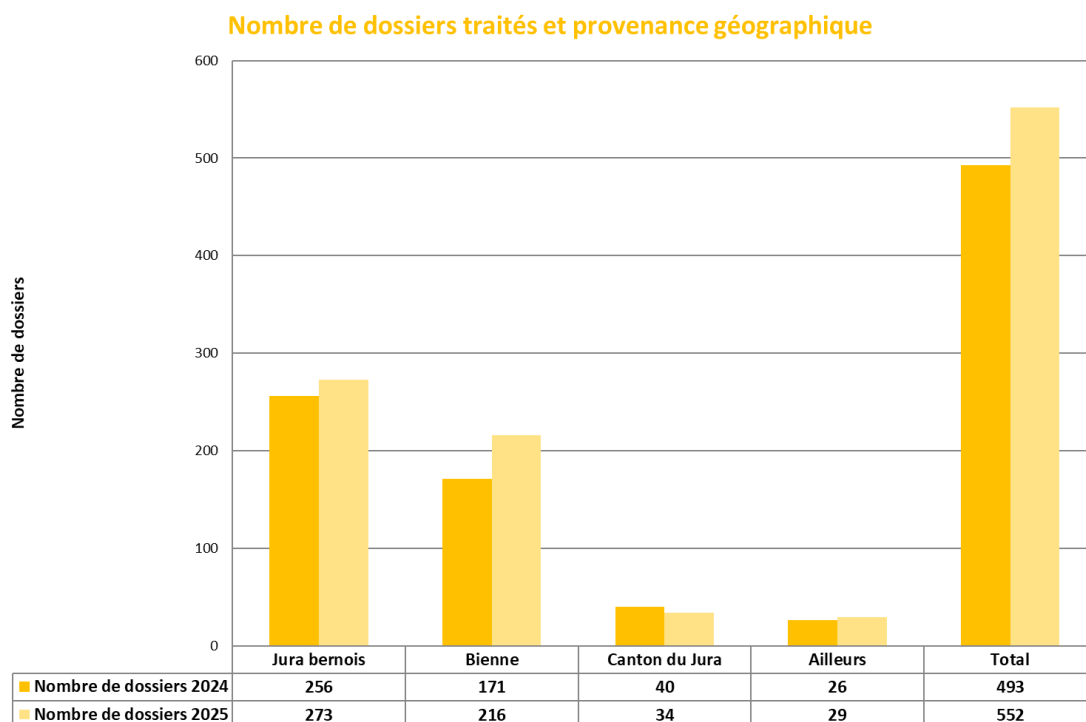
Au niveau du secteur juridique, le nombre d'heures de consultation en face à face réalisées en 2025 s'inscrit à la baisse par rapport à l'exercice précédent (-32.95 heures), avec un total de 272.25 heures, ce qui représente une diminution de 10.8 %. Au nombre de 246 (2024 : 254), les consultations juridiques fournies par téléphone sont en légère baisse. Le nombre d'heures consacrées à la délivrance de cette prestation atteint 120.85 heures en 2025, contre 126.1 heures en 2024, soit -5.25 heures. 45.6 % (2024 : 32.4 %) des consultations en face à face traitaient du droit administratif (droit d'asile et des étrangers pour près des deux tiers des situations), 41.2 % (2024 : 52.8 %) du droit civil (séparation, divorce, filiation, successions), 9.9 % (2024 : 7 %) du droit des assurances sociales. Par ailleurs, 3.3 % des consultations juridiques en face à face étaient en lien avec des problèmes financiers (2024 : 5.3 %). En ce qui concerne les consultations par téléphone, 50.4 % relevaient du droit civil, 30 % du droit administratif (droit d'asile et des étrangers pour plus des deux tiers), 8 % du droit des obligations, 5.6 % concernaient les assurances sociales et 1.6 % le droit pénal. 4.4 % des consultations téléphoniques concernaient des problématiques juridiques en lien avec des problèmes financiers.

Il y a encore lieu de relever que 47 couples (2024 : 59) ont bénéficié de consultations pour conjoints en désaccord sur leur avenir, impliquant juriste et conseiller conjugal, ou alors, à trois reprises, conseiller conjugal et assistante sociale. 58.75 heures ont été consacrées à ce type de prestations en binôme en 2025 (2024 : 80 heures), pour un total de 47 consultations (2024 : 64).

Pour les secteurs social et dettes, couples et familles et juridique dans leur ensemble, le nombre de dossiers actifs s'élève à 552, soit 59 de plus que l'an dernier. Il faut préciser que ce chiffre ne prend pas en compte les 18 personnes ayant participé à des groupes de parole et de soutien pour personnes séparées ou divorcées, pas plus que les 24 personnes ayant fréquenté des groupes de parole et de soutien pour couples. La répartition des dossiers par secteur diffère quelque peu de l'an dernier : 56.7 % des dossiers relevaient du secteur social et dettes (2024 : 46.9 %), 22.8 % du secteur couples et familles (2024 : 28.1 %) et 20.5 % du secteur juridique (2024 : 25.3 %).

Il n'y a que relativement peu de modifications par rapport à l'année dernière concernant la provenance géographique des usagères et usagers pour l'ensemble des trois secteurs susmentionnés. Le nombre de dossiers actifs de personnes domiciliées dans le Jura bernois (273 contre 256 en 2024) et à Bienne (216 contre 171) sont en augmentation, alors que le nombre de dossiers actifs de personnes habitant le canton du Jura s'inscrit, en légère baisse (34 contre 40). En d'autres termes, 49.5 % des dossiers actifs en 2025 provenaient du Jura bernois (2024 : 51.9 %), 39.1 % de Bienne (2024 : 34.7 %) et 6.2 % du canton du Jura (2024 : 8.1 %). Sur les 273 dossiers de personnes ou ménages domiciliés dans le Jura bernois, 53.1 % proviennent de l'ancien district de Moutier (2024 : 56.1 %), 37.7 %

du Vallon de Saint-Imier ou de Tramelan (2024 : 30.9 %) et 9.2 % de La Neuveville ou du Plateau de Diesse (2024 : 13 %).



Les nouveaux dossiers représentent 57.5 % du total (2024 : 53.1 %), à savoir 313 dossiers (255 en 2024). En d'autres termes, une majorité des personnes ou ménages reçus n'avaient encore pas eu recours aux prestations des secteurs social et dettes, couples et familles ou juridique du CSP Berne-Jura, du moins pas au cours des dix dernières années. Les dossiers restants sont ceux demeurés ouverts à fin 2024 ou des dossiers de personnes ou ménages ayant déjà consulté le CSP Berne-Jura au cours des 10 dernières années (172 dossiers, tout comme en 2024). 33 % des dossiers concernent des couples (2024 : 39.8 %). Enfin, 347 dossiers - soit 62.8 % de l'ensemble des dossiers - concernaient des personnes confrontées à des difficultés financières, contre 253 en 2024, ce qui représente une augmentation de 37.2 %.

En 2025, 766 personnes ont été reçues dans le cadre des secteurs social et dettes, couples et familles et juridique (2024 : 709). Les personnes ayant participé aux différents groupes de parole et de soutien sont comprises dans ce chiffre. En incluant les consultations par téléphone qui n'ont pas débouché sur un entretien en face à face, 1'133 personnes ont été en relation avec l'un ou l'autre des intervenant·e·s des trois secteurs susmentionnés (2024 : 1'081).

### **Prévention du surendettement auprès des jeunes**

En 2025, 120.5 heures (2024 : 71.75 heures) ont été consacrées à des actions de prévention du surendettement auprès des jeunes et jeunes adultes. 33 interventions (2024 : 18) ont eu lieu dans les classes de 2<sup>ème</sup> année du Centre de formation professionnelle Berne francophone (ceff) durant l'année passée sous revue, pour un total de 76.5 heures (2024 : 45 heures). 347 apprenti·e·s ont participé, dans le cadre des cours de culture générale, à ces modules de prévention à l'endettement (2024 : 255). En plus des actions précitées, des interventions de prévention ont également été réalisées auprès de la Fondation rurale interjurassienne à Loveresse, du Centre régional d'apprentissages spécialisés (Ceras) à Tavannes et de WeGe8 AG

Das Haus/La Maison du Midi à Bienne, à leur demande. Elles ont été très appréciées et ces organisations ont fait part de leur intérêt à poursuivre la collaboration initiée l'an dernier.

77.5 % des personnes participantes se sont déclarées satisfaites à l'issue des différents modules réalisés (2024 : 66.5 %). 91.8 % des jeunes interrogés pensent qu'il est important que ce thème soit abordé à l'école professionnelle. 22.8 % d'entre eux (2024 : 22.1 %) estiment avoir déjà été confrontés à la problématique des dettes. Ci-après, quelques exemples illustratifs des remarques recensées :

*"C'était excellent, très compréhensible et facile à comprendre, j'ai beaucoup appris sur les impôts."*

*"C'était bien, agréable et instructif, les explications sont claires et compréhensibles et les réponses aux questions sont toujours complètes."*

*"J'ai trouvé intéressant d'aborder le sujet car on en parle très peu dans notre parcours de formation alors que c'est important."*

*"C'est cool de faire des activités, cours diversifié grâce aux jeux et vidéos, la classe a bien participé, cours intéressant et nécessaire dans notre société."*

### **Groupes de parole et de soutien pour personnes séparées ou divorcées**

Réalisés conjointement avec Caritas Jura depuis 2013, ces groupes de parole et de soutien pour personnes séparées ou divorcées proposent un parcours de 8 rencontres à quinzaine, avec pour finalité de permettre aux personnes participantes de cheminer ensemble et de se soutenir mutuellement dans le processus souvent éprouvant de la séparation ou du divorce. Le rôle de la conseillère conjugale et du conseiller conjugal présents consiste à garantir le cadre de ces rencontres, à accompagner les personnes participantes dans leurs émotions et leur vécu et à travailler en groupe les thématiques actuelles qui sont les leurs.

En 2025, 4 groupes (2024 : 4 également) ont pu être mis sur pied. Ils ont rassemblé 18 personnes (2024 : 14), 9 femmes et 9 hommes. 8 personnes étaient domiciliées dans la partie francophone du canton de Berne et 10 provenaient du canton du Jura. Trois groupes se sont déroulés à Delémont et un autre à Bienne.

Comme à l'accoutumée, les bilans tirés par les personnes ayant participé à ces différents groupes de parole et de soutien ont été très positifs. Des liens de soutien se nouent entre elles durant les soirées et ceux-ci perdurent souvent à l'issue des parcours effectués conjointement.

### **Préparation au mariage**

Durant l'année passée sous revue, aucun couple n'a sollicité un parcours de préparation au mariage religieux proposé dans le cadre du regroupement de paroisses "Par 8".

### **Groupes de parole et de soutien pour couples**

Depuis 2017, Caritas Jura et le CSP Berne-Jura proposent conjointement des groupes de parole et de soutien pour couples. Cette offre fait suite aux besoins exprimés en consultation conjugale par certains couples suivis par l'une ou l'autre des deux institutions de pouvoir échanger à propos de leur expérience de vie avec d'autres couples. Afin de répondre à ce besoin, un parcours de 4 soirées est proposé.

En 2025, 6 groupes de ce type (2024 : 5) ont pu être organisés, avec un total de 24 personnes participantes (2024 : 20). Les rencontres ont eu lieu à Moutier (2), Delémont (3) et Biemme (1). 4 couples provenaient du Jura bernois, 2 de la région biennoise et 6 du canton du Jura.

L'ensemble des couples concernés ont apprécié ces rencontres de réflexion et de partage autour de la thématique du couple.

### **Accompagnement à la coparentalité pour couples séparés et/ou divorcés**

La pratique des consultations pour couples en désaccord sur leur avenir ou en instance de séparation (avec présence conjointe d'un juriste et d'un conseiller conjugal) a conduit à proposer à certains de ces couples, dans la foulée, un accompagnement à la construction d'une nouvelle forme de coparentalité adaptée à leur nouvelle situation de personnes séparées et/ou divorcées. Avec cette prestation, le CSP Berne-Jura donne suite à la première de trois recommandations émises en décembre 2022 par la Commission fédérale pour les questions familiales (COFF) à propos de la parentalité et du quotidien des enfants dans les arrangements familiaux multilocaux. Le but de cette démarche est d'offrir des prestations de conseil et de soutien de qualité, faciles d'accès, aux parents avant ou pendant leur séparation et/ou leur divorce, afin d'améliorer la qualité des relations et des échanges portant sur les enfants, ceci afin de préserver au mieux leurs intérêts.

En 2025, 39 parents (2024 : 29) ont pu être accompagnés en couple pour formaliser un accord de séparation, puis soutenus dans un processus de construction d'une nouvelle coparentalité. Un tel accompagnement est particulièrement indiqué quand les parents sentent que la coopération entre eux n'est plus acquise ou que leurs rôles parentaux sont perturbés par le conflit conjugal.

### **Permanence téléphonique couples et familles**

La permanence téléphonique couples et familles de l'Arc jurassien fonctionne du lundi au jeudi entre 12h30 et 14h00 au numéro 0840 420 420 et il est également possible de la solliciter par courriel en dehors de ces plages horaires. Elle permet d'avoir un accès direct et rapide à une professionnelle ou un professionnel du couple et de la famille, de déposer quelque chose de lourd qui vient de se produire, de recevoir écoute, conseils et soutien, d'obtenir des renseignements sur la consultation conjugale et familiale ou encore d'être orienté·e vers la bonne personne ou le service compétent compte tenu de la problématique rencontrée. Elle était à l'origine assurée à tour de rôle par des spécialistes de la relation de couple de trois institutions partenaires (le CSP Berne-Jura, Caritas Jura et le CSP Neuchâtel). Suite à la fermeture du secteur Couples et familles du CSP Neuchâtel intervenue à l'issue du premier trimestre 2024, la permanence est assurée exclusivement par le CSP Berne-Jura et Caritas Jura et n'est en principe plus destinée à des appellant·e·s domicilié·e·s dans le canton de Neuchâtel.

Durant l'exercice passé sous revue, cette permanence téléphonique couples et familles a été sollicitée à 22 reprises (2024 : 39 fois), 15 fois par téléphone (2024 : 28 fois) et 7 fois par courriel (2024 : 11 fois). Sur les 22 sollicitations, 16 ont été effectuées par des femmes et 6 par des hommes. La pertinence de cette prestation se vérifie notamment par le fait que la plupart des interventions (21 en 2025) ont débouché par la suite sur une prise directe de rendez-vous de consultation conjugale ou familiale ou sur une orientation vers un service de consultation conjugale.

### **Réseau familles solidaires**

Les différents projets décrits ci-après, destinés à soutenir plus largement les familles nombreuses et monoparentales de condition modeste avec lesquelles soit le CSP Berne-Jura, soit Caritas Jura sont en interaction, sont réunis sous l'appellation "Réseau familles solidaires", réseau géré par un groupe de pilotage paritaire mis en place par les deux institutions pour superviser l'ensemble des projets.

### **Week-ends familles**

En raison d'une réorganisation interne au sein de Caritas Jura, seul 2 week-ends destinés à des familles en situation de précarité économique ont été organisés en 2025, en mai et septembre, sur les hauteurs de Tramelan. 8 familles (31 personnes), 12 adultes et 19 enfants, y ont pris part. Les familles provenaient de la partie francophone du canton de Berne et du canton du Jura. Jeux de société, ateliers bricolage et pâtisserie, promenade dans la nature et soirée concours de décoration de cupcakes ont été au programme. Parents et enfants profitent pleinement de ces moments de ressourcement propices à la détente, à la discussion et aux échanges. Les familles sont encadrées par des professionnel·le·s du CSP Berne-Jura et de Caritas Jura, ainsi que par 6 à 7 bénévoles, dont les prestations sont toujours très appréciées.

### **Journée des familles**

La journée des familles a eu lieu le 1<sup>er</sup> février 2025. 7 adultes et 12 enfants issus de 6 familles, dont 1 en provenance du CSP, y ont pris part. Au programme : balade aux alentours de Saignelégier, pique-nique et jeux à la salle paroissiale. L'après-midi, le groupe s'est rendu à la patinoire du Centre de loisirs. L'équipe d'encadrement était composée de 2 professionnelles et de 3 bénévoles. Les familles ont beaucoup apprécié cette journée et étaient reconnaissantes de pouvoir y participer.

### **Vacances d'été pour familles**

La semaine de vacances organisée chaque année conjointement par Caritas Jura et le CSP Berne-Jura au milieu de l'été s'est déroulée à Achseten, du 20 au 26 juillet 2025. 16 familles y ont pris part, soit 54 personnes, 23 adultes et 31 enfants. En plus des 2 personnes responsables, 6 bénévoles se sont mis à disposition pour cette édition. Comme à l'accoutumée, une rencontre préalable avec les familles a également été mise sur pied. Les personnes participantes - tant les familles présentes que les bénévoles impliqués - ont beaucoup apprécié leur séjour à Achseten. Toutes ces personnes sont reparties riches de belles expériences et de nouveaux contacts.

## Ramassage et Magasins Regenove

### Description

A l'instar de ceux des CSP Genève, Vaud et Neuchâtel, le service de ramassage du CSP Berne-Jura prend en charge meubles, textiles, bibelots et autres objets en tout genre en bon état, sur simple demande téléphonique, pour autant qu'ils soient aisément commercialisables. Il a pour vocation d'assurer l'approvisionnement de nos deux Magasins Regenove de Tramelan et Biel/Bienne en marchandise de seconde main de bonne qualité. Il offre des emplois non rémunérés (volontariat), avec un encadrement professionnel, à des personnes au bénéfice de l'aide sociale souhaitant mettre leurs compétences en valeur dans le cadre d'une petite entreprise de services dynamique, orientée sur les besoins de la clientèle. Les emplois offerts en son sein constituent une offre complémentaire aux Programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS). Ils s'adressent uniquement à des personnes véritablement intéressées à travailler et désireuses de s'investir dans le cadre d'un projet à dimension à la fois écologique et sociale, qui fonctionne selon l'adage "Quand le surplus des uns fait le bonheur des autres".

### Chiffres clés

En 2025, le service de ramassage s'est rendu au domicile de 244 clients-donateurs (2024 : 259). 13 débarras d'appartements ou de maisons ont été effectués en sus (2024 : 10). Il a accueilli 9 volontaires (2024 : 6), dont 3 femmes. Le nombre de personnes présentes simultanément était en moyenne de 6 (2024 : 5). Les volontaires provenaient de 6 localités différentes (2024 : 4), à savoir : Biel/Bienne (1), Les Reussilles (1), Mont-Soleil (1), Moutier (2), Saint-Imier (2) et Tavannes (2). Aux 9 volontaires susmentionnés s'ajoutent 38 personnes (2024 : 54) ayant effectué des travaux d'intérêt général (TIG) sur mandat du Service de probation du canton de Berne pour un total de 3'635 heures (2024 : 2'251 heures). En 2025, 23'771 personnes ont fréquenté le Magasin Regenove de Tramelan (2024 : 31'144). 106'938 articles y ont été vendus (2024 : 140'985) et 180 livraisons ont été effectuées par le service de livraison (2024 : 198). Sans prendre en compte les livraisons facturées à la clientèle, le chiffre d'affaires du Magasin Regenove de Tramelan s'est élevé à CHF 340'379 (2024 : CHF 449'195). Quant au Magasin Regenove ouvert à Biel/Bienne en début d'année 2023, il a été fréquenté par 22'653 personnes durant l'année passée sous revue (2024 : 15'457). 104'581 articles y ont été vendus (2024 : 73'941) et 254 livraisons effectuées (2024 : 252). En faisant abstraction des livraisons facturées à la clientèle, le chiffre d'affaires du Magasin Regenove de Biel/Bienne s'est élevé à CHF 334'431 (2024 : CHF 231'478).

### Déroulement

L'année 2025 a été marquée par une belle évolution du chiffre d'affaires du Magasin Regenove du site de Biel/Bienne, qui commence à trouver sa place dans un marché seelandais très concurrentiel. Malgré une forte concurrence, il parvient à tirer son épingle du jeu grâce à un choix d'articles varié et des prix attractifs. Le Magasin Regenove de Tramelan a été, quant à lui, grandement impacté par les fermetures et autres contraintes liées aux travaux d'assainissement de l'immeuble de la Promenade 14 (voir Mot du président en page 5), ce qui s'est notamment traduit par une diminution conséquente de la fréquentation et du chiffre d'affaires. Le personnel a dû s'accommoder de cette situation et faire preuve de résilience et de créativité pour faire face à pareille situation. L'atelier Upcycling mis en place dans le cadre des POIAS Jura bernois a permis d'enrichir l'offre du Magasin Regenove de Tramelan avec de nouveaux produits transformés dans ce cadre, qui ont facilement trouvé

preneur ou preneuse (voir aussi indications à ce sujet en page 58). Le service ramassage reste fortement sollicité et s'efforce, autant que faire se peut, de répondre aux attentes et besoins des donatrices et donateurs, mais aussi à ceux de la clientèle des Magasins Regenove de Tramelan et Biel/Bienne. Il a également continué, tout au long de l'année, de veiller à satisfaire aux demandes d'un mandant externe pour différents débarras et stockages, avec la flexibilité et l'efficacité requises inhérentes à ce mandat.

## **Secteur intégration professionnelle et sociale**

### **Centre de compétence Travail**

Le centre de compétence Travail du secteur intégration professionnelle et sociale du CSP Berne-Jura (ci-après CC Travail) rassemble l'ensemble des secteurs professionnels accessibles aux personnes participantes des différents programmes d'intégration professionnelle ou sociale comprenant un volet Travail pratique, soit la mesure de marché du travail Transfert (MMT TRF) (voir pages 44 à 45) ainsi que les programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS) (voir pages 56 à 61). Depuis l'ouverture d'un Magasin Regenove à Biel/Bienne en janvier 2023, le CSP Berne-Jura dispose de deux brocantes sociales, l'une à Tramelan et l'autre à Biel/Bienne.

Les secteurs professionnels suivants sont actuellement proposés au sein du CC Travail :

- Bois-construction, sur le site de Biel/Bienne,
- Métal (serrurerie et mécanique), sur le site de Tramelan,
- Dextérité, sur le site de Biel/Bienne,
- Maintenance d'entreprise<sup>1</sup>, sur les sites de Tramelan et Biel/Bienne,
- Vente, magasinage et livraisons (logistique), sur les sites de Tramelan et Biel/Bienne,
- Administration, sur les sites de Tramelan et Biel/Bienne,
- Gastronomie, sur les sites de Tramelan et Biel/Bienne.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, cette offre a été complétée par un atelier Informatique ainsi qu'un atelier Upcycling, accessibles uniquement un après-midi par semaine, sur notre site de Tramelan (voir indications en page 58 à ce sujet).

### **Déroulement**

En 2025, le site de Tramelan a connu une fréquentation assez comparable avec celle enregistrée en 2024 au niveau des personnes participantes, avec un léger accroissement de celles suivant un programme de stabilisation avec perspectives d'insertion professionnelle (PIP), mais une légère diminution de celles accueillies dans un programme d'insertion sociale (IS). A relever toutefois que le secteur professionnel Métal, de moins en moins sollicité depuis un certain temps déjà, a dû être fermé temporairement en fin d'année 2025. De son côté, le site de Biel/Bienne a connu une nouvelle fois une bonne fréquentation. Le secteur professionnel Dextérité y reste toujours le plus prisé, mais il est à relever que tous les secteurs professionnels offerts sur le site biennois ont bénéficié d'une utilisation satisfaisante sur l'ensemble de l'année écoulée. Ces dernières années, les spécialistes en travail pratique sont toujours plus confrontés à des personnes participantes présentes uniquement à temps partiel, voire très partiel, ou présentes de manière discontinue du fait d'incapacités de travail liées à une santé fragile, situation difficile à gérer au quotidien sur le terrain, qui rend le travail complexe et éprouvant. Les travaux d'assainissement thermique de grande ampleur réalisés dans l'immeuble de la rue la Promenade 14 à Tramelan (voir Mot du président en page 5) ont provoqué de gros chambardements durant l'année passée sous revue, nécessitant un investissement hors normes du secteur professionnel Maintenance d'entreprise du site de Tramelan (travaux de démontage, de nettoyage et autres dispositions à prendre souvent dans l'urgence), appuyé parfois également par des équipes du site de Biel/Bienne appelés

---

<sup>1</sup> Autre appellation : gestion technique d'immeubles et nettoyage

en renfort, au gré des situations. Les équipes du Magasin Regenove et de la logistique ont été également grandement impactées par ce chantier, avec plusieurs fermetures de magasin successives durant l'année et des déménagements des étalages fréquents visant à permettre la réalisation des différentes étapes de travaux dans les meilleures conditions possibles. Le secteur professionnel Bois-construction s'est quant à lui grandement impliqué dans les travaux d'assainissement tant pour la mise aux normes incendie de la cage d'escalier que pour des travaux de rénovation (tablettes de fenêtres, plafonniers notamment). Les tâches réalisées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 sur le site de Tramelan sur mandat des Editions Réformées (Réf-Editions) pour la gestion, la vente et l'expédition d'ouvrages, tâches intégralement réalisées par le secteur professionnel Administration du site de Tramelan, avec l'aide de la logistique, ont sensiblement augmenté par rapport aux années précédentes. Le secteur professionnel Administration du site de Biel/Bienne a lui aussi été mis fortement à contribution pour assurer le soutien administratif requis dans le cadre de la gestion des différentes mesures de marchés du travail (MMT) et autres programmes et secteurs implantés sur ce site. A l'inverse du Magasin Regenove de Tramelan dont l'exploitation a été fortement perturbée par le chantier précité, le Magasin Regenove de Biel/Bienne a connu une année faste avec une progression très réjouissante de la fréquentation et du chiffre d'affaires. Les équipes de la logistique et du service de ramassage ont largement contribué à l'évolution positive du Magasin Regenove biennois et se sont également soutenues mutuellement en cas de surcharge de travail ou pour des projets spécifiques (travaux de transport et de magasinage sur mandat de la Préfecture du Jura bernois ou liés à une entreprise donatrice de mobilier en grandes quantités notamment). Le secteur professionnel Gastronomie a une nouvelle fois parfaitement assuré l'exploitation des restaurants d'entreprise des sites de Tramelan et Biel/Bienne en étroite collaboration, et ceci tout au long de l'année. Il a aussi réalisé des prestations de catering pour différents clients externes qu'il a su satisfaire.

## Mesures de marché du travail

Sous cette appellation est regroupé l'ensemble des mesures de marché du travail (MMT) réalisées par le CSP Berne-Jura sur mandat du Service de l'emploi de l'Office de l'assurance-chômage (OAC) du canton de Berne. Financées par le fonds de compensation de l'assurance-chômage, ces mesures sont mises à la disposition des conseillères et conseillers en personnel des Offices régionaux de placement (ORP) en vue de soutenir la stratégie de réinsertion adoptée avec leur cliente ou leur client. Elles sont aujourd'hui toutes conçues sur la base d'une grille de compétences<sup>2</sup> développée par le Service de l'emploi de l'OAC portant sur des situations d'action inhérentes aux champs d'action suivants :

- "Poser efficacement sa candidature" (champ d'action A),
- "Utiliser ses qualités personnelles sur le marché du travail" (champ d'action B),
- "Agir efficacement en équipe" (champ d'action C),
- "Etre efficace dans son domaine professionnel" (champ d'action D),
- "Se servir des technologies d'information et de communication (TIC)" (champ d'action E),
- "Communiquer efficacement dans la langue seconde au cours de la procédure de candidature" (champ d'action F).

Chacune de ces mesures fait l'objet d'un mandat distinct, pour une période de trois à cinq ans, attribué sur la base d'une adjudication faisant suite à un appel d'offres public.

---

<sup>2</sup> Voir Annexe en pages 63-66

## MMT Transfert - Transfer

### Description

La mesure de marché du travail Transfert (MMT TRF) est offerte depuis 2013. Elle a remplacé les Programmes d'emploi qualifiant, avec formation intégrée (PEQ), supprimés en décembre 2012. Entièrement repensée suite à un appel d'offres public lancé en janvier 2017 pour les années 2018-2022, elle est devenue nouvellement bilingue à la faveur d'un appel d'offres lancé en avril 2022, pour les années 2023 à 2025 (avec option de prolongation pour une ou deux années supplémentaires) et implémentée sur le site de Biel/Bienne de ce fait (elle avait toujours été réalisée sur le site de Tramelan auparavant). Cette mesure s'adresse à des clientes et clients francophones ou germanophones de l'ORP qui arriveront en fin de droits dans un délai de six mois au plus. Un niveau de langue A2 (à l'oral) selon le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) en français ou en allemand, une disponibilité à s'initier aux TIC ainsi qu'un taux d'occupation d'au moins 50 % font également partie des prérequis pour pouvoir accéder à cette mesure.

La MMT TRF 2023-2025 est une mesure d'une durée de 12 semaines visant à renforcer l'attractivité de chômeuses et chômeurs de longue durée sur le marché du travail. Duale, elle comprend un volet Travail pratique (60 % du temps de présence) ainsi qu'un volet Candidature (40 % du temps de présence). Le volet Travail pratique permet aux personnes participantes de structurer leur journée et de développer ou d'optimiser leurs compétences personnelles et sociales (champs d'action B et C)<sup>3</sup>, dans l'un ou l'autre des secteurs professionnels Bois-construction, Gestion technique d'immeubles et nettoyage ou encore Vente, magasinage et livraisons du centre de compétence Travail du CSP Berne-Jura (voir pages 41 à 42). Dans le volet Candidature, les personnes participantes analysent, développent ou renforcent des compétences pertinentes pour la réinsertion professionnelle relevant des champs d'actions A, B, C et E<sup>3</sup> et les mettent à profit dans leur recherche d'emploi. Ce volet comprend des entretiens individuels, des séquences d'apprentissage en lien avec les champs d'action précités ainsi que la fréquentation d'un atelier de candidature. En son sein, les personnes participantes sont amenées à transposer progressivement les compétences acquises tout au long de la mesure dans leur propre démarche de candidature. La MMT TRF débute par un entretien initial visant à vérifier l'appartenance au groupe cible, à définir les objectifs à atteindre, le type d'activité proposé durant le volet Travail pratique ainsi que les priorités pour le volet Candidature, à clarifier si des connaissances de base en TIC doivent être transmises et à convenir des journées et/ou demi-journées de la semaine durant lesquelles la personne participante sera présente.

### Chiffres clés

En 2025, 147 personnes ont eu accès à la MMT TRF (2024 : 174). Compte tenu des 24 places annuelles disponibles au 1<sup>er</sup> semestre, puis des 27 places annuelles de juillet à août et enfin des 30 places annuelles de septembre à décembre, les capacités auront été utilisées à hauteur de 58.3 % sur l'ensemble de l'année écoulée (2024 : 67.3 %, sur 16 places annuelles au 1<sup>er</sup> semestre et 24 au 2<sup>ème</sup> semestre). 96 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 65.3 % (2024 : 65.5 %). Les hommes représentaient 62.6 % des personnes participantes (2024 : 62.6 %), les femmes 37.4 % (2024 : 37.4 %). 0.7 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge des moins de 20 ans (2024 : 1.7 %), 24.5 % dans celle entre

---

<sup>3</sup> Voir indications relatives aux différents champs d'action en pages 63 à 65

20 et 29 ans (2024 : 22.4 %), 29.9 % dans celle entre 30 et 39 ans (2024 : 28.7 %), 27.9 % dans celle entre 40 et 49 ans (2024 : 24.2 %), 11.6 % dans celle entre 50 et 59 ans (2024 : 19 %) et 5.4 % étaient âgées de 60 ans ou plus (2024 : 4 %). 44 personnes sur 136 ayant quitté la mesure en cours d'année ont retrouvé un emploi, ce qui représente un taux de reprise d'emploi de 32.4 % (2024 : 33.9 %).

### **Déroulement**

La troisième année de mise en œuvre de la MMT TRF 2023-2025 s'est déroulée conformément aux attentes et sans anicroche. La surreprésentation de personnes participantes à accompagner en langue allemande (74.8 % des personnes participantes en 2025) n'a eu de cesse de s'accroître au fil des années, ce qui a nécessité régulièrement des ajustements au niveau du personnel, auquel il a pu être procédé en temps opportun. Le profil des personnes participantes spécifique à cette mesure, le fait qu'elles soient souvent proches de l'extinction de leur droit à des indemnités de chômage, mais aussi un marché du travail moins en moins dynamique ont exigé beaucoup de compétence et de doigté dans la prise en charge et l'accompagnement des personnes participantes. Le taux de reprise d'emploi de 32.4 % atteint durant l'année passée sous revue est très réjouissant dans ce contexte et atteste de l'efficacité de cette mesure, même lorsque la conjoncture est plus défavorable. Il y a encore lieu de relever ici que l'option de prolongation de la MMT TRF 2023-2025 pour une ou deux années supplémentaires, telle que prévue contractuellement, a été activée par l'OAC pour l'année 2026.

## **MMT Intégration professionnelle**

### **Description**

Une mesure de marché du travail Intégration professionnelle (MMT IP) est offerte depuis 2006 déjà sur le site de Tramelan. Sa conception a toutefois passablement évolué au gré d'appels d'offres publics successifs. Depuis 2021, sa durée est limitée à 4 semaines. La MMT IP 2021-2025 doit veiller à ce que les personnes participantes disposent, à l'issue de la mesure, de l'ensemble des compétences nécessaires pour pouvoir trouver elles-mêmes un emploi sur le premier marché du travail. Elle vise, sur la base d'objectifs prescrits par la conseillère ou le conseiller en personnel ORP et compte tenu des ressources et des besoins de la personne participante, à un renforcement ciblé des compétences dans les champs d'action A, B, C et E<sup>4</sup>. La MMT IP débute par entretien initial destiné à vérifier l'appartenance au groupe cible, à examiner quelle stratégie de candidature est opportune et en quoi et comment le dossier de candidature peut être optimisé ainsi qu'à identifier les compétences à promouvoir et les objectifs à atteindre durant la mesure. Pour les personnes présentes à temps partiel, cet entretien préalable sert aussi à déterminer leurs jours de présence. Dans certains cas dûment justifiés, la mesure peut être prolongée de deux semaines, d'entente avec la conseillère ou le conseiller en personnel ORP compétent·e.

Quotidiennement, la personne participante admise à la MMT IP 2021-2025 fréquente les séquences d'apprentissage et ateliers (workshops) jugés pertinents sur la base des résultats de l'entretien initial et selon un programme préétabli et spécialement conçu pour elle, puis met les compétences ainsi promues en pratique dans son propre processus de candidature, au sein d'un atelier de candidature. Une partie des personnes participantes séjourne alternativement dans cet espace, pendant que l'autre partie fréquente l'une ou l'autre des séquences d'apprentissage ou autres ateliers mis simultanément sur pied afin de répondre à l'ensemble des besoins recensés. Au début et à la fin de chaque journée, la personne participante rejoint un groupe d'affectation qui lui est attribué, au sein duquel le déroulement de la journée, le degré de réalisation des objectifs et les éventuels obstacles sont systématiquement abordés et analysés.

Toutes les séquences d'apprentissage et ateliers offerts dans le cadre de la MMT IP 2021-2025 sont conçus en fonction des exigences et des défis que constituent les différentes situations à maîtriser dans les quatre champs d'action précités. Elles sont focalisées sur les objectifs à atteindre, les ressources des personnes participantes, un accroissement de leurs compétences et le marché du travail actuel.

A l'issue de la MMT IP 2021-2025, chaque personne participante doit être en mesure de poser efficacement sa candidature et dispose, à cette fin, d'un dossier de candidature actualisé, complet, efficace et adapté au destinataire, d'un curriculum vitae standard par domaine de recherche d'emploi, d'un profil de compétences, d'une stratégie de candidature pertinente, d'une stratégie pour l'activation et l'élargissement de son réseau de relations, d'un guide personnalisé de préparation aux entretiens d'embauche ainsi que d'un plan d'action définissant la suite à donner au processus de candidature, documents que la personne participante aura élaborés au sein de l'atelier de candidature tout au long de la mesure.

---

<sup>4</sup> Voir indications relatives à ces champs d'action en pages 63 à 65

Un niveau de français B1 selon le CECR est prérequis de la part des personnes participantes, les personnes maîtrisant peu le français (de niveau A1 ou A2) étant, elles, dirigées vers la MMT IPplus (voir pages 49 à 50), davantage adaptée à leurs besoins.

### **Chiffres clés**

Durant l'année 2025, 399 personnes ont eu accès à la MMT IP (2024 : 361). Les 30 places annuelles disponibles auront été utilisées à hauteur de 67.6 % sur l'ensemble de l'année écoulée (2024 : 65.3 % sur une base de 20 places annuelles de janvier à février, puis 30 places annuelles). 226 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 56.6 % (2024 : 56.8 %). Les hommes représentaient 57.6 % des personnes participantes (2024 : 53.5 %), les femmes 42.4 % (2024 : 46.5 %). 1.8 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge des moins de 20 ans (2024 : 1.9 %), 25.8 % dans celle entre 20 et 29 ans (2024 : 29.6 %), 25.8 % dans celle entre 30 et 39 ans (2024 : 26.6 %), 20.8 % dans celle entre 40 et 49 ans (2024 : 19.4 %), 20.5 % dans celle entre 50 et 59 ans (2024 : 19.7 %) et 5.3 % étaient âgées de 60 ans ou plus (2024 : 2.8 %). 30 personnes sur 399 ayant quitté la mesure en cours d'année ont retrouvé un emploi, ce qui représente un taux de reprise d'emploi de 7.5 % (2024 : 13.1 %).

### **Déroulement**

La cinquième et dernière année de mise en œuvre de la MMT IP 2021-2025 s'est déroulée de manière assez conforme aux attentes. A partir du deuxième trimestre, il a fallu s'accommoder des travaux d'assainissement thermique de l'immeuble de la Promenade 14 à Tramelan et des nuisances (bruit, poussière notamment) qu'ils n'ont pas manqué d'occasionner, qui ont impliqué aussi plusieurs changements de locaux en cours d'année. Au second semestre 2025, suite à l'adjudication du lot francophone à réaliser dans le Jura bernois pour la MMT IP 2026-2028 (avec option de prolongation pour une ou deux années supplémentaires), accueillie avec joie, il a fallu s'atteler progressivement à sa mise en place et préparer le personnel aux modifications conceptuelles à venir, qui s'est volontiers impliqué dans le développement de nouvelles séquences en groupes, portant partiellement sur de nouvelles compétences et avec une marge de manœuvre accrue au plan andragogique.

## **MMT Berufliche Integration**

### **Description**

La mesure de marché du travail Berufliche Integration (MMT BIN) pour les années 2021 à 2025 est offerte sur le site de Biel/Bienne. Le mandat de prestations est le pendant en langue allemande de celui pour la MMT IP réalisée sur le site de Tramelan (voir description pages 46 à 47).

### **Chiffres clés**

Durant l'année 2025, 550 personnes ont eu accès à la MMT BIN (2024 : 501). Les 40 places annuelles disponibles ont été utilisées à 66.4 % (2024 : 82.1 %, calculé sur une base de 30 places annuelles). 307 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 55.8 % (2024 : 53.3 %). Les hommes représentaient 63.3 % des personnes participantes (2024 : 59.9 %), les femmes 36.7 % (2024 : 40.1 %). 1.3 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge des moins de 20 ans (2024 : 2.6 %), 28.2 % dans celle entre 20 et 29 ans (2024 : 26.7 %), 34.3 % dans celle entre 30 et 39 ans (2024 : 31.3 %), 18.2 % dans celle entre 40 et 49 ans (2024 : 19.2 %), 13.8 % dans celle entre 50 et 59 ans (2024 : 14.4 %) et 4.2 % étaient âgées de 60 ans ou plus (2024 : 5.8 %). 86 personnes sur 550 ayant quitté la mesure en cours d'année ont retrouvé un emploi, ce qui représente un taux de reprise d'emploi de 15.6 % (2024 : 14.5 %).

### **Déroulement**

Cette cinquième et dernière année de mise en œuvre de la MMT BIN 2021-2025 sur notre site de Biel/Bienne a coïncidé avec une augmentation du volume de prestations de 30 à 40 places annuelles. L'adjudication obtenue le 9 juin 2025 pour le lot relatif à cette MMT à réaliser en langue allemande (dans des locaux situés dans les zones 300 ou 301 de la communauté tarifaire Libero de Bienne ou dans la zone 310 correspondant à Lyss) pour les années 2026 à 2028, avec option de prolongation pour une ou deux années supplémentaires et un volume de prestations inchangé (40 places annuelles) a été accueillie avec soulagement par les collaboratrices et collaborateurs concernés, qui, à l'instar de leurs collègues sur le site de Tramelan et en collaboration avec ceux-ci, se sont également volontiers impliqués dans le développement de nouvelles séquences en groupes, portant partiellement sur de nouvelles compétences, avec une approche un peu différente que celle qui avait prévalu jusqu'ici.

## MMT Intégration professionnelle plus

### Description

La mesure de marché du travail Intégration professionnelle plus (MMT IPplus) est offerte depuis 2013 à Tramelan. Elle se démarque de la MMT IP en ce sens qu'elle s'adresse exclusivement à des clientes et clients des ORP ne maîtrisant pas ou peu le français (connaissances de niveau A1 ou A2 selon le CECR). A l'occasion de l'appel d'offres public lancé en octobre 2015 eu égard à cette MMT pour les années 2017 à 2021, sa conception avait été entièrement repensée par le Service de l'emploi du beco Economie bernoise (appellation actuelle : OAC). Certaines améliorations conceptuelles ont encore été apportées à la faveur de l'appel d'offres public lancé en janvier 2021 pour la réalisation de cette mesure durant les années 2022 à 2026.

La MMT IPplus 2022-2026 a pour finalité de permettre aux personnes participantes - toutes allophones - de maîtriser l'ensemble des compétences nécessaires pour pouvoir trouver elles-mêmes un emploi sur le premier marché du travail, y compris les compétences indispensables pour communiquer en français au cours du processus de candidature. Elle vise, à partir d'objectifs prescrits par la conseillère ou le conseiller en personnel ORP et compte tenu des ressources et des besoins de la personne participante, à un renforcement ciblé des compétences dans les champs d'action A, B, C, E et F<sup>5</sup>. La MMT IPplus débute par un entretien initial destiné à vérifier l'appartenance au groupe cible, à arrêter les jours de présence durant la mesure, à déterminer le niveau de français et l'ampleur du soutien linguistique à apporter pour améliorer les connaissances pratiques de cette langue en lien avec le processus de candidature, à évaluer la manière dont le dossier de candidature devrait être optimisé, à établir si des compétences en TIC doivent être transmises (ou non) ainsi qu'à définir les objectifs à atteindre et les compétences à promouvoir durant la mesure. Une planification de toutes les séquences d'apprentissage à fréquenter et des travaux à effectuer en lien avec celles-ci durant la mesure est ensuite élaborée sur la base des résultats de cet entretien initial. La durée de la MMT IPplus est de trois mois. La mesure peut être prolongée d'un mois, d'entente avec la conseillère ou le conseiller en personnel ORP compétent·e, si les circonstances l'exigent.

Quotidiennement, la personne participante fréquente les séquences d'apprentissage planifiées spécifiquement à son intention, puis transpose les compétences ainsi développées dans son propre processus de candidature, au sein d'un atelier de candidature dédié à la MMT IPplus 2022-2026, où elle est assistée individuellement à cette fin. Chaque jour, une personne participante fréquente deux séquences d'apprentissage, une période d'atelier de candidature ainsi qu'une période de temps d'apprentissage autonome fide<sup>6</sup>. Cette dernière lui permet d'effectuer des exercices donnés lors des séquences d'apprentissage fide relatives au champ d'action F et d'effectuer des évaluations afin de documenter les progrès accomplis. Deux fois par jour, en début de matinée et en fin d'après-midi, la personne participante rejoint un groupe d'affectation qui lui est attribué, au sein duquel le déroulement de la journée,

---

<sup>5</sup> Voir indications relatives à ces champs d'action en pages 63 à 66

<sup>6</sup> fide est l'acronyme de "Français, Italiano, Deutsch en Suisse" et désigne le programme suisse pour la promotion de l'intégration linguistique. L'objectif de fide est de garantir des opportunités de développement et d'évaluation des compétences linguistiques efficaces et de qualité pour les personnes allophones. L'approche didactique de fide se fonde sur des principes tels que le rapport au quotidien ainsi que l'orientation vers l'action et les besoins.

le degré de réalisation des objectifs et les éventuels obstacles rencontrés dans le processus d'apprentissage sont abordés et analysés.

Toutes les séquences d'apprentissage offertes dans le cadre de la MMT IPplus 2022-2026 sont conçues en fonction des exigences et des défis que constituent les différentes situations d'action à maîtriser dans les cinq champs d'action précités, les séquences d'apprentissage en lien avec le champ d'action F, conduites par des spécialistes en soutien linguistique au bénéfice d'une formation fide étant les plus nombreuses. L'OAC a également mis à jour sa grille de compétences, en incluant les étapes de scénario dans le champ d'action F (en lieu et place des compétences du champ d'action A auxquels il était renvoyé précédemment). Toutes les séquences d'apprentissage offertes sont focalisées sur les objectifs à atteindre, les ressources des personnes participantes, un accroissement de leurs compétences et le marché du travail actuel.

A l'issue de la MMT IPplus 2022-2026, chaque personne participante doit être en mesure de poser efficacement sa candidature et dispose, à cette fin, d'un dossier de candidature actualisé, complet, efficace et adapté au destinataire, d'un curriculum vitae standard pour chaque domaine de recherche d'emploi, d'une stratégie de recherche d'emploi pertinente, d'une stratégie pour l'activation et l'élargissement de son réseau de relations, d'un guide personnalisé de préparation aux entretiens d'embauche ainsi que d'un plan d'action définissant la suite à donner au processus de candidature à l'issue de la MMT IPplus, documents que la personne participante aura élaborés et établis au sein de l'atelier de candidature tout au long de la mesure.

### **Chiffres clés**

Pour l'année 2025, 222 personnes ont eu accès à la MMT IPplus (2024 : 182). Les 48 places annuelles ont été utilisées à 66.9 % (2024, sur une base de 32 places annuelles de janvier à avril et de 40 places annuelles à partir de mai : 65.4 %). 214 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 96.4 % (2024 : 94.5 %). Les hommes représentaient 56.3 % des personnes participantes (2024 : 49.5 %), les femmes 43.7 % (2024 : 50.5 %). 18.9 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 20 et 29 ans (2024 : 14.8 %), 26.1 % dans celle entre 30 et 39 ans (2024 : 26.4 %), 29.7 % dans celle entre 40 et 49 ans (2024 : 29.7 %), 21.2 % dans celle entre 50 et 59 ans (2024 : 27.5 %), et 4.1 % étaient âgées de 60 ans ou plus (2024 : 1.6 %). 51 personnes sur 198 ayant quitté la mesure en cours d'année ont retrouvé un emploi, ce qui représente un taux de reprise d'emploi de 25.8 % (2024 : 24.5 %).

### **Déroulement**

Cette quatrième année de mise en œuvre de la MMT IPplus 2022-2026 a débuté avec un volume de prestations de 48 places annuelles, soit 8 de plus qu'en fin d'année 2024. L'année passée sous revue a également coïncidé avec un renouvellement du label fide pour les séquences d'apprentissage relatives au champ d'action F, octroyé nouvellement pour une période de 3 ans, soit jusqu'au 6 juillet 2028.

## **MMT Berufliche Integration plus**

### **Description**

La mesure de marché du travail Berufliche Integration plus (MMT BINplus) 2022-2026 est le pendant en langue allemande de la MMT IPplus en langue française. Elle est fondamentalement conçue de la même manière (voir description en pages 49 à 50). Elle est destinée principalement à des personnes provenant du Seeland et est réalisée sur le site de Biel/Bienne du CSP Berne-Jura.

### **Chiffres clés**

Pour l'année 2025, 394 personnes ont eu accès à la MMT BINplus (2024 : 378). Les 48 places annuelles (janvier à mars), puis les 56 places annuelles à partir d'avril ont été utilisées à 88.1 % (2024, sur une base de 40 places annuelles (janvier à avril), puis de 48 places annuelles à partir de mai : 86.6 %). 368 personnes étaient de nationalité étrangère, soit 93.4 % (2024 : 93.4 % également). Les hommes représentaient 63.7 % des personnes participantes (2024 : 59 %), les femmes 36.3 % (2024 : 41 %). 13.2 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 20 et 29 ans (2024 : 18.5 %), 33.5 % dans celle entre 30 et 39 ans (2024 : 28 %), 28.7 % dans celle entre 40 et 49 ans (2024 : 28.6 %), 20.5 % dans celle entre 50 et 59 ans (2024 : 19.9 %) et 4.1 % étaient âgées de 60 ans ou plus (2024 : 5 %). 99 personnes sur 356 ayant quitté la mesure en cours d'année ont retrouvé un emploi, ce qui représente un taux de reprise d'emploi de 27.8 % (2024 : 32.5 %).

### **Déroulement**

Cette quatrième année de mise en œuvre de la MMT BINplus 2022-2026 a débuté avec un volume de prestations de 48 places annuelles, identique à celui qui avait prévalu de mai à décembre 2024. L'accroissement progressif de la demande enregistrée en lien avec la hausse du taux de chômage a amené l'OAC à solliciter une nouvelle augmentation à 56 places annuelles, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2025, ce qui a nécessité plusieurs engagements complémentaires. Comme pour la MMT IPplus, l'année passée sous revue aura également coïncidé avec un renouvellement du label fide pour les séquences d'apprentissage relatives au champ d'action F, délivré nouvellement pour une période de 3 ans, soit jusqu'au 6 juillet 2028.

## **MMT Conseil en candidature**

### **Description**

La mesure de marché du travail Conseil en candidature (MMT CC) pour les années 2022-2024 (avec option de prolongation d'un ou deux ans) est une MMT individuelle offrant aux clientes et clients des ORP un soutien professionnel et personnalisé dans l'élaboration ou l'amélioration de leur dossier de candidature, dans la définition d'une stratégie de candidature et dans l'élaboration d'un fil directeur pour les entretiens d'embauche. Offerte sur le site de Moutier, elle fait suite à un appel d'offres public lancé en octobre 2020 et à une adjudication obtenue pour le lot à réaliser en langue française le 16 mars 2021.

La MMT CC s'adresse à des personnes ayant besoin d'un soutien spécifique pour favoriser leur intégration dans le marché du travail dans les situations d'action A1, A2 et A6<sup>7</sup>. La personne participante doit être inscrite au moins à 20 % au chômage, disposer au moins d'un niveau de langue A2 selon le CECR en français ainsi que de compétences de base en TIC. La personne participante passe au maximum quatre semaines de travail consécutives dans la MMT Conseil en candidature. Durant cette période, elle a droit à un maximum de trois séances de conseil de 120 minutes (y compris entretien initial et entretien final). Après chaque séance de conseil, la personne participante se voit confier des exercices/tâches à effectuer en autodidacte. A la fin de la MMT CC, la personne participante dispose d'un dossier de candidature actualisé, complet, efficace et adapté au destinataire, d'un curriculum vitae pour chaque domaine dans lequel elle recherche un emploi, d'une stratégie de candidature formulée par écrit ainsi que d'un guide personnalisé de préparation aux entretiens d'embauche.

### **Chiffres clés**

En 2025, 219 personnes ont eu accès à la MMT CC (2024 : 247). 88 personnes étaient de nationalité étrangère (2024 : 101), soit 40.2 % (2024 : 40.9 %). Les hommes représentaient 56.2 % des personnes participantes (2024 : 51.4 %), les femmes 43.8 % (2024 : 48.6 %). 0.5 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge des moins de 20 ans (2024 : 1.6 %), 28.8 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 20 et 29 ans (2024 : 29.2 %), 26.9 % dans celle entre 30 et 39 ans (2024 : 27.5 %), 20.5 % dans celle entre 40 et 49 ans (2024 : 16.6 %), 15.1 % dans celle entre 50 et 59 ans (2024 : 19 %) et 8.2 % étaient âgées de 60 ans ou plus (2024 : 6.1 %). Eu égard au plafond de 1'200 heures prévu selon l'accord de prestations annuel conclu avec le mandant, ces 1'270 heures (2024 : 1'326 heures) ont représenté un taux d'utilisation des capacités de 105.8 % (2024 : 110.5 %, calculé sur une base de 1'200 heures).

### **Déroulement**

Durant sa quatrième et dernière année d'existence (elle avait été prolongée d'une année par l'OAC), la MMT CC 2022-2024 s'est déroulée conformément aux prévisions. Suite à la décision prise par l'OAC intervenue courant juin 2025 de supprimer cette MMT de son portefeuille de mesures de marché du travail, elle a fermé ses portes en fin d'année.

---

<sup>7</sup> Voir indications relatives à ces situations d'action en page 63

## **MMT Bewerbungsberatung**

### **Description**

La mesure de marché du travail Bewerbungsberatung (MMT BB) pour les années 2022-2024 (avec option de prolongation d'un ou deux ans) est le pendant en langue allemande de la MMT Conseil en candidature en langue française. Cette MMT individuelle est fondamentalement conçue de la même manière (voir description en page 52). Destinée principalement à des personnes parlant l'allemand domiciliées dans la région administrative du Seeland, elle est réalisée sur le site de Biel/Bienne du CSP Berne-Jura.

### **Chiffres clés**

En 2025, 153 personnes ont eu accès à la MMT BB (2024 : 193). 32 personnes étaient de nationalité étrangère (2024 : 63), soit 20.9 % (2024 : 32.6 %). Les hommes représentaient 45.1 % des personnes participantes (2024 : 51.3 %), les femmes 54.9 % (2024 : 48.7 %). Aucune personne participante ne se trouvait dans la tranche d'âge des moins de 20 ans (2024 : 0.5 %), 25.5 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 20 et 29 ans (2024 : 31.6 %), 39.2 % dans celle entre 30 et 39 ans (2024 : 28 %), 14.4 % dans celle entre 40 et 49 ans (2024 : 15.6 %), 15.7 % dans celle entre 50 et 59 ans (2024 : 17.6 %) et 5.2 % étaient âgées de 60 ans ou plus (2024 : 6.7 %). En tout et pour tout, ce sont 826 heures de conseil en candidature qui ont été réalisées durant l'année passée sous revue (2024 : 978 heures), ce qui représente un taux d'utilisation des capacités de 75.1 % sur la base d'un plafond annuel de 1'100 heures (2024 : 88.9 ).

### **Déroulement**

Durant l'année passée sous revue, la MMT BB 2022-2024 (qui avait également été prolongée d'une année par l'OAC) a été moins sollicitée que son pendant francophone, comme ce fut le cas durant toute la durée du contrat. Cette MMT a cessé ses activités en fin d'année pour les mêmes raisons que la MMT Conseil en candidature.

## **MMT Coaching de stabilisation - Stabilisierungscoaching**

### **Description**

Une mesure de marché du travail Coaching de stabilisation (MMT CS) bilingue est offerte sur le site de Biel/Bienne depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Elle s'adresse à la clientèle des Offices régionaux de placement (ORP) de toute la région Seeland et Jura bernois. Cette MMT s'inspire en partie d'un des deux types de coaching offerts précédemment dans le cadre d'une MMT Coaching arrivée à échéance au 31 décembre 2021, que le CSP Berne-Jura offrait depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, uniquement en langue française, sur le site de Tramelan, sous la même appellation "Coaching de stabilisation". Entretemps, la MMT CS bilingue précitée a fait l'objet d'un appel d'offres de renouvellement, pour les années 2025 à 2027, avec option de prolongation pour une ou deux années supplémentaires. La principale innovation visée par cet appel d'offres consistait à introduire nouvellement la possibilité de séances de coaching en ligne. L'année 2025 a coïncidé avec la première année de mise en œuvre de ce nouveau mandat adjugé au CSP Berne-Jura le 19 juin 2024.

La MMT CS 2025-2027 offre à la personne participante un soutien individuel limité dans le temps en vue de stabiliser sa situation. Durant le processus de coaching, les obstacles qui entravent la réinsertion dans le marché du travail sont abordés de manière ciblée et dans le but de trouver des solutions. A l'aide d'un·e coach, les personnes participantes examinent les actions envisageables et développent des ébauches de solutions. La MMT CS s'adresse à des personnes qui doivent consolider leurs ressources dans les situations d'actions B1 à B6 ainsi que C3 et C4<sup>8</sup> pertinentes pour la réinsertion. La personne participante doit être inscrite au moins à 20 % au chômage et disposer au moins d'un niveau de langue B1 selon le CECR en allemand ou en français. Elle a droit à un maximum de six séances de coaching de 120 minutes, réparties sur huit semaines consécutives, la première séance intégrant un entretien initial et la dernière, un entretien final. Pour autant que cela s'avère judicieux, une à deux d'entre elles (mais ni la première ni la dernière) peuvent se dérouler en ligne, sous forme de visioconférence, à l'aide d'outils collaboratifs et d'une infrastructure appropriés. Au besoin, cette MMT peut être prolongée d'une ou deux séances de coaching supplémentaires, à mener dans les quatre semaines qui suivent. D'une séance de coaching à l'autre, la personne participante effectue des missions ou tâches confiées par la personne chargée du coaching. A l'issue de la MMT CS, la personne participante dispose d'un plan d'action définissant les modalités de mise en œuvre d'une stratégie de gestion personnelle en vue de sa réinsertion dans le marché primaire du travail à l'issue de la MMT.

### **Chiffres clés**

En 2025, 269 personnes ont eu accès à la MMT CS (2024 : 193). 83 personnes étaient de nationalité étrangère (2024 : 65), soit 30.9 % (2024 : 33.7 %). Les hommes représentaient 36.4 % des personnes participantes (2024 : 37.3 %), les femmes 63.6 % (2024 : 62.7 %). 0.4 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge des moins de 20 ans (2024 : 0.5 %), 17.5 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 20 et 29 ans (2024 : 16.6 %), 26.8 % dans celle entre 30 et 39 ans (2024 : 25.9 %), 24.5 % dans celle entre 40 et 49 ans (2024 : 25.9 %), 24.5 % dans celle entre 50 et 59 ans (2024 : 21.2 %) et 6.3 % étaient âgées de 60 ans ou plus (2024 : 9.9 %). Il y a encore lieu de relever que la MMT CS a été prolongée de deux séances supplémentaires dans 79 cas

---

<sup>8</sup> Voir indications relatives à ces situations d'action en page 64

(2024 : 73). En tout et pour tout, ce ne sont pas moins de 2'802 heures de coaching de stabilisation qui ont été réalisées durant l'année passée sous revue (2024 : 2'043), 2'116 heures réalisées en langue française (2024 : 1'488 heures) et 686 heures en langue allemande (2024 : 555 heures). Eu égard au plafond de 2'000 heures prévu selon l'accord de prestations annuel conclu initialement avec le mandant, ces 2'802 heures auraient représenté un taux d'utilisation des capacités de 140.1 % (2024 : 136.2 % sur un plafond de 1'500 heures). Ce plafond ayant été étendu à 2'700 heures en cours d'année (2024 : 1'800, puis 2'100 heures), le taux d'utilisation des capacités s'élève in fine à 103.8 % (2024 : 97.3 %).

### **Déroulement**

Durant sa première année de mise en œuvre, la MMT CS 2025-2027 a rencontré un franc succès auprès des conseillères et conseillers en personnel ORP et de leur clientèle, les conseillères et conseillers en personnel francophones la sollicitant davantage que leurs collègues alémaniques : plus de trois quarts des personnes participantes reçues dans cette mesure ont été accueillies et soutenues en langue française. Les coachs à l'œuvre dans cette MMT bilingue sont toutes et tous très expérimentés et délivrent des prestations de coaching de grande qualité, qui correspondent manifestement aux attentes. Comme ce fut déjà le cas l'an dernier, l'équipe en place a été complétée pour pouvoir mieux faire face à l'accroissement de la demande. Il y a lieu de relever encore que 36 coachings se sont déroulés en ligne (2.6 %), lorsque les circonstances s'y prêtaient et qu'il était dans l'intérêt des personnes participantes qu'elles puissent avoir partiellement lieu sous cette forme.

## **Programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS)**

Sous cette appellation est regroupé l'ensemble des Programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS) réalisés au sein du CSP Berne-Jura, programmes dont le financement direct et le pilotage incombent à la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) du canton de Berne, respectivement à son Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS). Leurs coûts sont admis à la répartition des charges et assumés paritairement par le canton et l'ensemble des communes bernoises.

### **POIAS Jura bernois**

#### **Description**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, le CSP Berne-Jura est mandaté par l'OIAS en tant que partenaire stratégique pour le périmètre POIAS Jura bernois (auquel sont rattachés 6 services sociaux<sup>9</sup> et 37 communes). Outre les tâches de coordination et pilotage inhérentes à la fonction de partenaire stratégique, le mandat de prestations porte sur la réalisation de programmes d'insertion sociale (IS), de stabilisation avec perspectives d'insertion professionnelle (PIP)<sup>10</sup>, d'insertion professionnelle (IP) avec ou sans allocations d'initiation au travail (AIT)<sup>11</sup> ainsi que des prestations d'évaluation initiale ou approfondie, de suivi lors d'une reprise d'emploi ou encore de modules individuels axés sur l'activité de candidature et, dans une moindre mesure, sur un coaching de stabilisation. Le Placement à l'essai est un instrument complémentaire de test et d'évaluation multifonctionnel intégré dans l'offre POIAS, mais financé par le biais d'un crédit spécifique. Une partie de l'offre POIAS Jura bernois est sous-traitée à la commune de Saint-Imier, mandatée pour la mise à disposition de places annuelles IP sans AIT, qui place les personnes participantes dans des entreprises du premier marché du travail.

#### **Chiffres clés**

En 2025, 161 personnes (2024 : 212) ont été inscrites dans le dispositif POIAS Jura bernois par les services sociaux concernés. 104 (2024 : 123) ont bénéficié d'une évaluation initiale, complétée, pour 10 d'entre elles (2024 : 8), par une évaluation approfondie. 228 personnes (2024 : 237) ont suivi un programme IS, PIP ou IP : 97 en IS (2023 : 107), 114 en PIP (2024 : 104) et 17 en IP (2024 : 26). Les 16.85 places annuelles mises à disposition dans les programmes IS ont été utilisées à 106.9 % (2024 : 117 %), les 29.6 places annuelles PIP à 90.7 % (2024 : 79.8 % sur une base de 32 places annuelles). Les 7.3 places annuelles IP sans AIT ont été utilisées à 75.6 % (2024 : 94.8 %), alors que les 2.5 places annuelles IP avec AIT l'ont été à 56 % (2024 : 49.3 %). Au niveau des reprises d'emploi, 3 personnes sur 10 ayant quitté un programme IP en cours d'année ont retrouvé un emploi, soit 30 % (2024 : 33.3 %). Parmi les 80 personnes sorties d'un programme PIP (2024 : 77), 15 (2024 : 19) ont quitté ce programme avec un emploi à la clé, soit 18.8 % (2024 : 24.6 %). 7 personnes ont bénéficié d'un suivi postérieur à une reprise

---

<sup>9</sup> Service social régional de la Prévôté (SSRP), Service social Centre Orval (SSCO), Service social régional de Tavannes (SSRT), Service social de Tramelan, Service d'action sociale de Courtelary (SASC) et Service d'action sociale de Saint-Imier.

<sup>10</sup> Depuis 2021, les programmes PIP offerts dans le cadre du CSP Berne-Jura incluent également des stages pratiques en entreprise.

<sup>11</sup> Les allocations d'initiation au travail (AIT) consistent en une aide financière attribuée aux employeurs pendant une période d'initiation de la personne engagée introduite le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

d'emploi (2024 : 12). 3 d'entre elles poursuivront ce suivi en 2026. 26 personnes ont bénéficié de modules individuels (2024 : 18). 2 personnes (2024 : 2 également) parmi les 67 ayant achevé un programme IS en cours d'année (2024 : 70) ont retrouvé un emploi. 2 personnes (2024 : 3) ont signé un contrat de travail de durée indéterminée grâce à l'octroi d'une allocation d'initiation au travail (AIT) durant l'année 2024 alors qu'une autre personne était encore au bénéfice d'une AIT accordée dans le courant du second semestre 2025. Les 2 personnes arrivées au terme de ce type d'aide à l'embauche courant 2025 ont pu conserver leur emploi durablement.

Parmi les 262 personnes participantes (2024 : 259) ayant bénéficié de l'une ou l'autre prestation proposée dans le cadre de l'offre POIAS Jura bernois durant l'année passée sous revue, 100 étaient de nationalité étrangère, soit 38.1 % (2024 : 36.7%), avec 31 nationalités différentes (2024 : 28). Les hommes représentaient 62.2 % des personnes participantes (2024 : 61.8 %), et les femmes 37.8 % (2024 : 38.2 %). 40.8 % des personnes participantes étaient au bénéfice d'une formation de degré secondaire II ou supérieur (2024 : 50.3 %). 15 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 18 et 25 ans (2024 : 20.5 %), 57.4 % dans celle entre 26 et 49 ans (2024 : 52.5 %) et 27.6 % étaient âgées de 50 ans ou plus (2024 : 27 %).

Durant l'année passée sous revue, les capacités mises à disposition de la clientèle des services sociaux du périmètre POIAS Jura bernois auront été utilisées à 75.2 % (taux d'utilisation des capacités 2024 : 75.5 %).

### **Déroulement**

Cette année, le constat principal est la diminution sensible des inscriptions aux POIAS par les services sociaux du périmètre Jura-bernois. Il y a davantage de prolongations liées à une difficulté accrue à amener les personnes participantes à retrouver un emploi sur le premier marché du travail. Plusieurs raisons à ceci : d'une part, le ralentissement économique s'est fait sentir durant l'année écoulée. D'autre part, les personnes présentes aux POIAS s'avèrent toujours moins bien formées et moins outillées pour prétendre à un emploi avec un marché de l'emploi qui engage mais de manière plus sélective. Nous constatons aussi une disponibilité au travail toujours plus limitée des personnes participantes, avec un nombre croissant d'entre elles qui ne peuvent s'impliquer qu'à des temps très (trop) partiels. Ainsi, dans le secteur professionnel Dextérité, seules 7 personnes sur les 35 présentes étaient inscrites à un taux de 100%. Nous avons donc moins de temps à disposition pour les accompagner afin qu'elles puissent améliorer leurs compétences et pour les impliquer dans des tâches en groupes ; ces personnes sont souvent marginalisées et il est plus difficile de les intégrer véritablement dans les équipes. Une autre constatation est également la diminution du nombre de jeunes adultes (moins de 25 ans) dans les programmes POIAS. A l'instar de 2024, les personnes participantes ont principalement retrouvé un emploi dans les domaines de l'hôtellerie-restauration, de l'industrie, du bâtiment ou encore du commerce de détail, mais dans une proportion moindre que durant les deux années précédentes.

Les case managers POIAS ont suivi une formation "Du tête à tête difficile à l'entretien motivant" proposée par la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL), avec des outils permettant de structurer l'entretien, se préparer à gérer les émotions présentes lors d'entretien difficile, repérer les signes de dysfonctionnement et identifier les besoins de la personne à l'aide sociale. Une telle formation permet

de conduire des entretiens difficiles de manière empathique, structurée et orientée vers la motivation et le changement (avec le recours à des techniques issues de l'entretien motivationnel).

Les ateliers bas seuil Informatique et Upcycling mis en place en janvier 2024 ont poursuivi leur développement. En 2025, 20 personnes ont pris part à l'un ou l'autre des ateliers (2024 : 19). L'atelier Upcycling a permis la réalisation de nombreuses créations (trousses, sacs, chaises et divers meubles rénovés, etc.) qui ont été mises en vente dans le Magasin Regenove. Ces objets ont rencontré un réel succès auprès de la clientèle, générant une grande satisfaction chez les personnes participantes ayant intégré ces ateliers. En 2025, 94 articles ont pu être vendus, pour un total de CHF 1'960 (2024 : 49 articles, pour un total de CHF 765). L'atelier Informatique a proposé, lui aussi, des activités variées aux personnes participantes : création de cartes de vœux, exercices sur Word, gestion des courriels et développement de compétences numériques de base. Les personnes participantes de cet atelier ont également contribué à la conception des nouveaux flyers de promotion des deux ateliers, désormais plus colorés et enrichis de leurs expériences. Au-delà des compétences techniques acquises, ces ateliers ont joué un rôle essentiel dans le renforcement de la confiance en soi et de projection vers l'avenir des personnes participantes. A titre d'exemple, on peut relever ici qu'un participant à l'atelier Upcycling ayant ensuite intégré un programme POIASPIP et a pu retrouver un emploi de premier marché du travail (avec contrat de durée indéterminée) en janvier 2026, ce qui montre bien l'intérêt à développer de telles offres à seuil bas. Un autre participant, fragilisé par la perte d'un emploi et la difficulté à se projeter au niveau professionnel, a pu regagner en assurance et saisir, lui aussi, une nouvelle opportunité de travail (contrat de durée indéterminée en tant qu'opérateur dans l'industrie). Pour une autre personne participante, l'atelier Informatique lui a permis d'entamer des démarches administratives qu'elle repoussait depuis longtemps, et créer un déclic pour son avenir professionnel en obtenant un financement pour effectuer le permis poids lourd. Pour certaines personnes participantes à ces ateliers, leur parcours de réinsertion a été marqué par des obstacles, principalement liés à des problématiques de santé physique et/ou psychique. Ces difficultés ont parfois ralenti leur progression, sans pour autant l'interrompre totalement, les ateliers offrant un cadre souple et sécurisant pour elles. Par ailleurs, la collaboration avec l'Equipe Mobile d'Interface et d'Articulation des parcours de soins (EMIA) de l'association itinéraires s'est poursuivie sous la forme de permanences toutes les six semaines et des suivis individualisés ont pu être mis en place pour plusieurs personnes participantes de ce fait. En 2025, le bilan qui peut être tiré de ces ateliers à bas seuil s'avère donc très positif, tant au niveau des activités développés que d'accompagnements proposés, avec une dynamique qui a pu être consolidée.

Conjointement avec Multimondo, une troisième édition du "Job café" a été organisée les 27 et 28 février dans les locaux de Haus pour Bienne. 12 entreprises relevant des domaines de l'industrie, de la gastronomie, de l'hôtellerie, de l'immobilier, du nettoyage et du domaine des soins et plusieurs agences de placement y étaient représentées. 121 personnes participantes ont pu bénéficier de ce speed dating professionnel, dont 42 personnes participantes des POIAS et 16 personnes participantes de l'une ou l'autre mesure de marché du travail (MMT) offerte au sein du CSP Berne-Jura.

## **Placement à l'essai**

### **Description**

Le programme Placement à l'essai (PE) constitue un instrument de test et d'évaluation multifonctionnel ayant pour but d'estimer la volonté de travailler, l'aptitude au travail ainsi que la volonté de coopérer des bénéficiaires de l'aide sociale dans le cadre d'un emploi temporaire d'une durée de 3 mois. En cas de refus du travail proposé ou de rupture de contrat, la personne engagée est susceptible de faire l'objet de sanctions de la part du service social compétent, sanctions pouvant aller jusqu'à la suspension temporaire des prestations d'aide sociale. Dans le cas contraire, une solution de suivi adaptée est proposée.

### **Chiffres clés**

En 2025, 7 personnes (2024 : 3) ont pris part à ce programme, soit 1.2 places annuelles (2024 : 0.58) sur les 1.44 prévues. Pour 2 d'entre elles, le contrat a dû être rompu prématurément du fait de leur absentéisme avec suppression temporaire du droit à l'aide sociale, pour l'une, et diminution temporaire du forfait d'entretien, pour l'autre. Une personne a pu accéder par la suite à un programme PIP.

### **Déroulement**

Ce programme ne rencontre toujours que peu d'intérêt auprès des services sociaux du périmètre POIAS Jura bernois. Seuls 3 sur 6 y ont eu recours en 2025 (2024 : 2).

## **POIAS Seeland**

### **Description**

Depuis 2008, le CSP Berne-Jura réalise des programmes de stabilisation avec perspectives d'insertion professionnelle (PIP) pour des personnes bénéficiaires de l'aide sociale sur mandat du Service spécialisé de l'insertion professionnelle Seeland (SSIP Seeland). Ce mandat s'inscrit dans le cadre du dispositif POIAS du périmètre Seeland, dont le SSIP Seeland est le partenaire stratégique.

### **Chiffres clés**

Le taux d'utilisation des 45 places annuelles PIP sollicitées contractuellement par le SSIP Seeland pour l'exercice 2025 a été de 94.6 % sur l'ensemble de l'année (2024 : 96.4 %). 223 personnes ont été présentes (2024 : 226). 50.2 % s'exprimaient en langue française (2024 : 58.4 %) et 49.8 % en langue allemande (2024 : 41.6 %). 139 personnes participantes étaient de nationalité étrangère, soit 62.3 % (2024 : 65.9 %), avec, comme en 2024, 50 nationalités représentées. Les hommes constituaient 48.9 % des personnes participantes (2024 : 54.9 %) et les femmes 51.1 % (2024 : 45.1 %). 58 personnes participantes, soit 26 %, étaient au bénéfice d'une formation de degré secondaire II ou supérieur (2024 : 25.7 %). 6.7 % des personnes participantes se trouvaient dans la tranche d'âge entre 18 et 25 ans (2024 : 10.2 %), 72.2 % dans celle entre 26 et 49 ans (2024 : 67.7 %) et 21.1 % étaient âgées de 50 ans ou plus (2024 : 22.1 %). Parmi les 147 personnes ayant quitté le programme PIP durant l'année écoulée, 23 personnes, soit 15.6 %, ont retrouvé un emploi (2024 : 20.4 %).

### **Déroulement**

L'année 2025 s'est déroulée de manière assez conforme aux attentes avec un taux d'utilisation des capacités globalement des plus satisfaisants. Des difficultés récurrentes apparues dans un secteur professionnel ont été thématiques de part et d'autre et ont donné lieu à une restructuration intervenue au cours du dernier trimestre 2025, qui a porté ses fruits.

A l'instar de ce qu'on peut observer depuis plusieurs années au niveau des POIAS Jura bernois, les personnes participantes adressées par le SSIP Seeland sont placées en règle générale à temps partiel, voire très partiel. Seules 11 personnes participantes sur 223 étaient placées à plein temps ! Les programmes situés à Tramelan n'ont été que peu utilisés par le SSIP Seeland, avec 5 personnes participantes accueillies au sein du secteur Métal, 1 en logistique et 1 en vente (Magasin Regenove de Tramelan). Il est vrai qu'à part le secteur Métal, les autres domaines d'activité proposés sur le site de Tramelan le sont également sur le site de Biel/Bienne.

Parmi les éléments marquants de l'année passée sous revue, en plus du désormais traditionnel "Job café" annuel, dont il a déjà été question en page 58, on peut relever l'implication du CSP Berne-Jura dans le cadre du 7<sup>ème</sup> Forum Migration et intégration organisé le 13 novembre par le Service spécialisé de l'intégration de la Ville de Bienne, placé sous le thème "L'intégration - c'est quoi ?", où il a tenu un stand aux côtés d'autres institutions biennoises. Les "cafés langues" hebdomadaires d'une durée de trente minutes mis en place depuis quelques années déjà continuent d'être très appréciés des personnes participantes, qui proviennent de secteurs professionnels différents et nouent ainsi des contacts entre elles tout en développant leurs compétences linguistiques en allemand ou, respectivement, en français. A cette

occasion, les personnes participantes s'encouragent mutuellement à parler et s'écoutent les uns les autres. Les thèmes abordés sont souvent liés au monde du travail, mais aussi à des événements et manifestations régionales, aux traditions culturelles, aux habitudes alimentaires ou concernant des aspects de la vie quotidienne telle que l'éducation des enfants, par exemple. Malgré leurs différences, un sentiment de solidarité se crée souvent entre les personnes présentes. On peut observer que de nombreuses personnes participantes fréquentent ces "cafés langues" avec assiduité et profit, et un intérêt toujours plus marqué au fil des semaines.

## Liste des abréviations

AFC	Administration fédérale des contributions
AIT	Allocation d'initiation au travail
BB	Bewerbungsberatung (CC, Conseil en candidature)
BIN	Berufliche Integration (IP, Intégration professionnelle)
BINplus	Berufliche Integration plus (IPplus, Intégration professionnelle plus)
CC	Conseil en candidature
CC Travail	Centre de compétence Travail
CEBS	Chambre économique Bienne-Seeland
CECR	Cadre européen commun de référence pour les langues
ceff	Centre de formation professionnelle Berne francophone
CEP	Chambre d'économie publique du Jura bernois
COFF	Commission fédérale pour les questions familiales
CS	Coaching de stabilisation
CSJ	Conseil du Synode jurassien
CSP	Centre social protestant
DCS	Dettes Conseils Suisse
DSSI	Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
EMIA	Equipe Mobile d'Interface et d'Articulation des parcours des soins de l'association itinéraires
EPER	Entraide Protestante Suisse
fide	Français, Italiano, Deutsch en Suisse
GAS	Groupement d'action sociale du Jura bernois
HETSL	Haute école de travail social et de la santé Lausanne
IP (MMT)	Intégration professionnelle
IP (POIAS)	Travail et qualification visant l'insertion professionnelle
IPplus	Intégration professionnelle plus
IS	Stabilisation sociale et insertion sociale
MMT	Mesure de marché du travail
OAC	Office de l'assurance-chômage
OIAS	Office de l'intégration et de l'action sociale
OPEC	Office protestant d'éditions chrétiennes
ORP	Office régional de placement
PE	Placement à l'essai
PEQ	Programmes d'emploi qualifiant, avec formation intégrée
PIP	Stabilisation avec perspectives d'insertion professionnelle
POIAS	Programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale
SAS	Service de l'action sociale
SC	Stabilisierungscoaching (CS, Coaching de stabilisation)
SCI	Système de contrôle interne
SSIP	Service spécialisé pour l'insertion professionnelle
TIC	Technologies d'information et de communication
TIG	Travaux d'intérêt général
TRF	Transfert



Grille de compétences

**Réinsertion durable dans le marché du travail primaire**

		<b>Situations d'action</b>							
<b>Champs d'action</b>									
<b>A</b>	Poser efficacement sa candidature	<b>A1 Appliquer une stratégie de candidature individuelle</b>	<b>A2 Etablir un dossier de candidature efficace</b>	<b>A3 Prospecter le marché de l'emploi ouvert et caché</b>	<b>A4 Utiliser efficacement les réseaux en ligne</b>	<b>A5 Utiliser efficacement son réseau de relations</b>	<b>A6 Maîtriser les entretiens d'embauche</b>		
		La personne participante... A1.1 analyse le contexte personnel de sa situation de chômage actuelle A1.2 évalue avec réalisme ses possibilités professionnelles A1.3 analyse les recherches d'emploi (candidatures) effectuées jusqu'à présent A1.4 établit ou actualise son profil de compétences A1.5 définit son domaine de recherche d'emploi A1.6 définit les objectifs de sa stratégie de candidature A1.7 développe et applique un plan d'action personnel pour sa recherche d'emploi	A2.1 établit un dossier de candidature pertinent, spécifique, actuel et adapté au destinataire A2.2 présente son atout distinctif A2.3 actualise de façon autonome ses documents de candidature A2.4 évalue la représentativité de ses certificats de travail et en tire des conclusions A2.5 prend des initiatives appropriées si nécessaire A2.6 constitue un dossier pour les candidatures spontanées ou liées à des offres A2.7 présente sa candidature en version électronique ou papier A2.8 utilise des outils d'intelligence artificielle de manière ciblée pour créer des dossiers de candidature	A3.1 analyse les exigences spécifiques de la profession sur le marché actuel A3.2 analyse les offres d'emploi A3.3 s'informe sur les employeurs potentiels A3.4 transmet sa candidature par différents canaux A3.5 planifie et effectue des entretiens personnels et téléphoniques ciblés avec des employeurs potentiels A3.6 trouve des offres d'emploi appropriées par tous les canaux A3.7 pose des candidatures ciblées	A4.1 développe des stratégies pour l'utilisation optimale des réseaux en ligne A4.2 se présente de manière ciblée sur les plateformes de réseau en ligne A4.3 adapte constamment son profil en ligne à sa situation en matière de recherche d'emploi A4.4 est consciente des chances et des risques de l'utilisation de réseaux en ligne, et agit en conséquence A4.5 conçoit le réseau en ligne comme un élément de son réseau de relations personnelles	A5.1 analyse et évalue son réseau de relations en vue de trouver un emploi A5.2 active son réseau de relations A5.3 développe son réseau de relations de manière ciblée	A6.1 se prépare aux entretiens d'embauche A6.2 se présente aux entretiens d'embauche avec professionnalisme et s'adapte aux interlocuteurs A6.3 soigne son apparence A6.4 analyse les entretiens d'embauche et en tire des conclusions A6.5 réagit de manière adéquate aux refus		

<b>B</b>	Utiliser ses qualités personnelles sur le marché du travail	<p>La personne participante...</p> <p>B1.1 définit sa situation professionnelle et en tire des conclusions</p> <p>B1.2 évalue ses ressources et les utilise à bon escient</p> <p>B1.3 évalue avec réalisme ses perspectives professionnelles</p>	<p>B2 Agir de façon autonome et responsable</p> <p>B2.1 met en place et applique son propre système de gestion du temps</p> <p>B2.2 assume ses décisions</p> <p>B2.3 est convaincue de pouvoir fournir les prestations attendues dans des situations définies</p> <p>B2.4 est consciente de sa motivation</p> <p>B2.5 agit de manière ciblée</p> <p>B2.6 fait preuve de persévérance</p> <p>B2.7 soigne son apparence et son hygiène personnelle</p>	<p>B3 Faire face aux changements</p> <p>B3.1 se montre ouverte aux innovations et évolutions</p> <p>B3.2 reconnaît l'opportunité que peut offrir un changement</p> <p>B3.3 anticipe les conséquences possibles et s'y prépare</p> <p>B3.4 a une attitude constructive face aux oppositions, blocages et obstacles</p> <p>B3.5 s'adapte aux situations nouvelles et se montre prête à revoir son point de vue</p> <p>B3.6 reconnaît la nécessité d'apprendre tout au long de la vie et agit en conséquence</p>	<p>B4 Maîtriser les situations de crise</p> <p>B4.1 est consciente de la situation actuelle et y réfléchit</p> <p>B4.2 réfléchit aux conséquences du chômage sur sa situation personnelle</p> <p>B4.3 développe et applique des stratégies de gestion des problèmes</p>	<p>B5 Se livrer à une réflexion sur sa façon de procéder</p> <p>B5.1 distingue l'essentiel de l'accessoire</p> <p>B5.2 développe et utilise son propre outil de réflexion</p> <p>B5.3 motive son attitude et ses opinions</p> <p>B5.4 est consciente de son comportement et l'adapte si nécessaire</p>	<p>B6 Veiller à sa stabilité psychique et physique</p> <p>B6.1 se fixe des objectifs visant à concilier vie professionnelle et vie privée et s'y tient</p> <p>B6.2 consolide ses ressources</p> <p>B6.3 renforce son estime de soi</p> <p>B6.4 identifie et travaille sur les éléments déstabilisants</p>
<b>C</b>	Agir efficacement en équipe	<p>C1 Respecter les valeurs et les normes</p> <p>La personne participante...</p> <p>C1.1 fait preuve de ponctualité</p> <p>C1.2 respecte les délais, les accords et les directives</p> <p>C1.3 soigne son apparence et a une tenue vestimentaire adéquate</p> <p>C1.4 travaille avec efficacité</p> <p>C1.5 se montre disposée à obtenir des résultats</p> <p>C1.6 effectue les mandats avec fiabilité et dans les délais impartis</p>	<p>C2 Travailler en équipe</p> <p>C2.1 se montre coopérative</p> <p>C2.2 contribue activement à l'atteinte des objectifs par l'équipe</p> <p>C2.3 assume des rôles variés au sein de l'équipe selon les exigences</p> <p>C2.4 respecte les personnes</p> <p>C2.5 fait preuve d'estime à l'égard de leur âge, origine ou sexe</p> <p>C2.6 s'intègre dans l'équipe</p>	<p>C3 Communiquer efficacement</p> <p>C3.1 communique de manière adaptée et pertinente avec différents groupes</p> <p>C3.2 donne et reçoit des feedbacks</p> <p>C3.3 réfléchit sur sa manière de communiquer et l'adapte si nécessaire</p> <p>C3.4 a de l'entregent</p> <p>C3.5 se présente correctement</p>	<p>C4 Maîtriser les situations de conflit et accepter les critiques</p> <p>C4.1 identifie à temps les situations de conflit potentielles</p> <p>C4.2 a conscience de son propre comportement lors de conflits</p> <p>C4.3 contribue activement à trouver des solutions constructives</p> <p>C4.4 sait réagir correctement à la critique</p>		

<b>D</b>	<b>Etre efficace dans son domaine professionnel</b>	<b>D1 Exploiter ses connaissances spécialisées</b> La personne participante... D1.1 assimile et développe des connaissances spécialisées D1.2 analyse les corrélations dans son domaine et en tire des conclusions D1.3 identifie les problèmes et développe des solutions D1.4 connaît les termes consacrés et les utilise à bon escient	<b>D2 Maîtriser des tâches spécifiques à la profession</b> D2.1 utilise correctement les outils de travail D2.2 applique correctement les processus et méthodes spécifiques à la profession D2.3 maîtrise les tâches avec compétence et autonomie	<b>D3 Travailler de façon méthodique</b> D3.1 connaît et respecte les déroulements, les normes et les règles D3.2 aborde les tâches et les problèmes de manière structurée et efficace D3.3 réfléchit aux stratégies et aux résultats obtenus pour en tirer les conclusions adéquates		
<b>E</b>	<b>Se servir des technologies d'information et de communication</b>	<b>E1 Manier les appareils à commande numérique</b> La personne participante... E1.1 maîtrise les interfaces utilisateurs E1.2 utilise les fonctions de base d'appareils numériques E1.3 comprend les messages d'erreur / messages système et réagit correctement	<b>E2 Créer et gérer des documents</b> E2.1 utilise les fonctions de base des programmes de traitement de texte E2.2 utilise les fonctions avancées des programmes de traitement de texte E2.3 sauvegarde des contenus dans différents formats (.docx, .pdf, .jpeg) E2.4 connaît les bases principales de la gestion des fichiers et organise les dossiers et les fichiers	<b>E3 Utiliser Internet</b> E3.1 utilise Internet pour des recherches ciblées et évalue les informations trouvées E3.2 télécharge des fichiers et les enregistre E3.3 connecte un appareil à réseau Wi-Fi disponible E3.4 utilise un navigateur Internet et effectue les réglages principaux	<b>E4 Communiquer via les TIC</b> E4.1 utilise des moyens de communication numériques (courriels, téléphonie par Internet, WhatsApp, etc.) E4.2 se connecte sur une plateforme de communication et l'utilise de manière ciblée E4.3 partage des données avec d'autres personnes E4.4 connaît les risques liés à la communication numérique et respecte les règles de protection des données et de sécurité sur Internet	<b>E5 Utiliser les services en ligne</b> E5.1 utilise les sites Internet et les services en ligne E5.2 utilise les fonctions du site travail.swiss E5.3 remplit les formulaires électroniques E5.4 utilise les plateformes d'apprentissage et les applications d'apprentissage numérique E5.5 installe un logiciel en suivant les instructions E5.6 crée des identités numériques et les gère E5.7 utilise des outils d'intelligence artificielle de manière ciblée

F	Communiquer efficacement dans la langue seconde au cours de la procédure de candidature	F1 Appliquer une stratégie de candidature individuelle La personne participante... F1.1 s'entretient à propos de la situation personnelle dans le contexte actuel de chômage F1.2 informe sur les démarches de candidature qu'elle a effectuées jusqu'à présent F1.3 discute de ses propres expériences professionnelles, de ses qualifications et de ses compétences F1.4 transcrit ses compétences dans un profil de compétences et l'actualise régulièrement F1.5 décrit son domaine de recherche d'emploi F1.6 transcrit les étapes du processus de candidature dans un plan d'action personnel et dans la stratégie de candidature personnelle F1.7 applique le plan d'action personnel et la stratégie de candidature personnelle pour la recherche d'emploi	F2 Etablir un dossier de candidature efficace F2.1 classe ses documents de candidature (y c. certificats de travail) F2.2 prend des initiatives appropriées s'il manque des certificats de travail ou si certains sont incomplets F2.3 présente ses documents de candidature F2.4 établit et met à jour ses documents de candidature F2.5 rédige des candidatures électroniques et physiques F2.6 rédige un dossier de candidature réactif et actif F2.7 fournit ses dossiers de candidature	F3 Prospector le marché de l'emploi ouvert et caché F3.1 discute des possibilités concernant la recherche d'emploi F3.2 cherche des postes vacants de manière ciblée F3.3 trie les offres d'emploi d'après des critères définis F3.4 prend contact avec des employeurs potentiels F3.5 se procure des informations sur des employeurs potentiels F3.6 postule de manière ciblée	F4 Utiliser efficacement les réseaux en ligne	F5 Utiliser efficacement son réseau de relations F5.1 décrit l'ensemble de son réseau de relations F5.2 prend contact avec des connaissances pour effectuer sa recherche d'emploi F5.3 développe son réseau de relations de manière ciblée	F6 Maîtriser les entretiens d'embauche F6.1 réagit de manière appropriée aux invitations à des entretiens d'embauche F6.2 discute de ses entretiens d'embauche prévus F6.3 se prépare aux entretiens d'embauche F6.4 passe des entretiens d'embauche F6.5 discute des entretiens d'embauche effectués F6.6 réagit de manière appropriée en cas de refus F6.7 réagit de manière appropriée en cas de réponse positive